



Groupe thématique agriculture, forêt, loisirs

Jeudi 23 octobre 2025

chambres-agriculture.fr





©Thierry Houyel

Introduction

Arnaud Delestre (CDAF) & Bruno Bessaguet (FMA)



©Thierry Houyel

Bilan des travaux de Scopela et déploiement

Décembre 2021 – Mai 2025

Sarah Mihout et Lise Kosmala

Pâturage et gestion du risque parasitaire (Action 14-C)

Accompagner les éleveurs dans la « non-utilisation » des traitements anthelmintiques par la production d'un cadre de raisonnement, de connaissances et d'outils opérationnels à l'interface entre l'empirique et le scientifique



Emergence de l'action 14 dans laquelle s'insère le projet

Action 14 : Mobiliser les acteurs agricoles et soutenir les pratiques valorisant les prairies humides par la création d'un réseau national sur la question du maintien de l'élevage

- A travers les différentes actions menées, le précédent plan a tenté de soulever les différents enjeux permettant de concilier production agricole et préservation des milieux humides.
- Des avancées réelles mais la persistance de regards différents sur la valeur des milieux humides.
- Une notion fédératrice : la valeur par l'usage des milieux humides
 - Reconnaître que la technicité des éleveurs peut générer de la valeur (fourragère, économique, environnementale, paysagère...) sur les végétations naturelles
 - Apprendre à travailler ensemble, se comprendre, définir des objectifs communs, se respecter, suivre les résultats...

Contexte R&D de réalisation du projet de SCOPELA

"Mieux articuler valorisation des végétations diversifiées et la gestion du risque parasitaire en limitant le recours au chimique pour produire en élevage ?"

2019-2021
Elaboration
d'un guide
technique
«Valeurs
d'usage des
zones humides
pour l'élevage»

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



2019-2022



Conceptualiser et intégrer la
gestion du parasitisme dans
le modèle Pâtur'Ajuste



2023-2026

INRAE



Étude exploratoire des effets
des caractéristiques des
végétations et des pratiques sur
la charge des parcelles en larves
infestantes de strongles gastro-
intestinaux en élevage ovin

Oct.2025

Journées
nationales de
diffusion
Thématique 1



2022-2025



INRAE
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Vers un repérage des manettes techniques
actionnables (en dehors des traitements)
pour maîtriser le risque parasitaire
dans les fermes valorisant par le pâturage
des végétations naturelles diversifiées

Oct.2024
Journées
nationales de
diffusion
Thématiques
2&3

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Dispositifs de R&D
territoriaux : 2020-2027



Et journées collectives à travers la France



Les 3 thématiques de travail du projet replacées dans les 3 dimensions permettant de donner de la valeur par l'usage



- Thématique 1 : La maîtrise du risque parasitaire interne au pâturage sur végétations naturelles
- Thématique 2 : Les interactions alimentaires entre distribué(s) et pâturé(s)
- Thématique 3 : L'élaboration d'une trame méthodologique pour rédiger des flores fonctionnelles locales

EXPERTISE
pour accompagner

CONNAISSANCES
pour progresser

ANIMATION
pour coopérer

14c Pâturage et parasitisme

14c Flore fonctionnelle locale - SCOPELA

14c Interactions pâturé(s) / distribué(s)



Les 3 thématiques de travail du projet replacées dans les 3 dimensions permettant de donner de la valeur par l'usage



- Thématique 1 : La maîtrise du risque parasite interne au pâturage sur végétations naturelles
- Thématique 2 : Les interactions alimentaires entre distribué(s) et pâturé(s)
- Thématique 3 : L'élaboration d'une trame méthodologique pour rédiger des flores fonctionnelles locales

Décembre 2024

Présentation des actions en 4 volets :

- Emergence des sujets/objets travaillés
- Rétrospective des connaissances/actions existantes et innovations proposées
- Dispositif de travail et actions réalisées
- Les avancées terrain de ces travaux et leurs perspectives



Les productions du projet :

- **3 fiches techniques de 4 pages :**
Évaluer le résultat de ses pratiques (janvier 2022)
Préciser ses pratiques de pâturage (mai 2022)
Façonner les caractéristiques de la végétation à une saison donnée (janvier 2023)
- **3 fiches techniques de 4 pages** sur la maîtrise du risque parasite au pâturage (mai 2025),
- **un outil technique de 16 pages :** Comprendre les liens entre les pratiques d'alimentation journalières et les animaux au pâturage,
- **une revue De retour des Pâtures de 36 page :** Analyser le couverture des besoins des troupeaux pâturants et élaborer des flores fonctionnelles locales (8 retours d'expérience d'éleveur.euses)
- **Un guide technique** pour identifier les plantes de ses parcelles par leur fonctionnement.
- **Un jeu coopératif « flore fonctionnelle »**



Octobre 2025

Présentation des productions de chaque action en 3 volets :

- Titre, objectif, format, public
- Contenu, Mode d'utilisation
- Diffusion



Déploiement de la démarche Pâtur'Ajuste



Pâturage et parasitisme - Productions



Titre, objectif, format, public

Contenu

Mode d'utilisation
Et Diffusion



- 3 fiches techniques de 4 pages

Fiche 1 - Mieux connaître les parasites de ses animaux au pâturage pour appréhender l'infestivité des parcelles

Fiche 2 - Mieux connaître les parasites de ses animaux au pâturage pour appréhender l'impact de l'infestation sur les animaux

Fiche 3 – Concevoir sa stratégie de maîtrise du risque parasitaire



Pourquoi s'y intéresser ?

- Pour moins subir le parasitisme interne de ses animaux au pâturage
- Pour valoriser les végétations hétérogènes et diversifiées en lien avec ses objectifs de production
- Pour produire en élevage en diminuant le recours aux traitements chimiques
- Pour comprendre et concevoir ou adapter sa stratégie de maîtrise parasitaire
- Pour sortir d'un problème parasitaire = un traitement, et gagner en autonomie de décision

Pâturage et parasitisme - Productions

Titre, objectif, format, public

Contenu

Mode d'utilisation
Et Diffusion

Fiche 1 - Mieux connaître les parasites de ses animaux au pâturage pour appréhender l'infestivité des parcelles

Fiche 2 - Mieux connaître les parasites de ses animaux au pâturage pour appréhender l'impact de l'infestation sur les animaux

Fiche 3 - Concevoir sa stratégie de maîtrise du risque parasitaire

Cette fiche propose :

Une (autre) façon d'aborder les « cycles » des parasites internes des animaux pâturants au travers d'une sélection de caractéristiques fonctionnelles et utiles pour l'éleveur·euse.

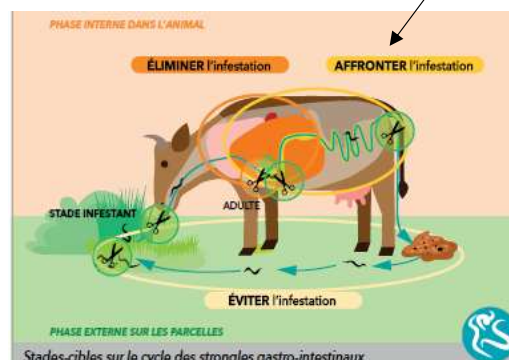


Pathogénicité des parasites selon l'espèce animale



Cette fiche propose :

- Quelques repères, basés sur les caractéristiques fonctionnelles des parasites, afin d'aider à l'estimation du risque d'infestation parasitaire au fil des saisons sur sa ferme ;
- Une représentation de la localisation des stades-cibles de chaque cycle parasites = endroits sur lesquels l'éleveur·euse peut agir par ses pratiques, en prenant en considération les spécificités de fonctionnement de chaque parasite ;
- Une explicitation des familles de techniques de maîtrise de l'infestation parasitaire à privilégier selon les parasites.



Pâturage et parasitisme - Productions



Titre, objectif, format, public

Contenu

Mode d'utilisation
Et Diffusion

- **Utilisation :**
 - Lecture
 - Support de journées collectives/formation

- **Diffusion :**
 - Version papier dans le kit de bienvenue Pâtur'Ajuste
 - En libre accès pdf sur le site de Pâtur'Ajuste

A la suite de ce projet

- Journée nationale Pâtur'Ajuste (oct 2025)
- Journées collectives d'échange éleveurs
- + des supports de mise en activités...



Valoriser des végétations semi-naturelles pour l'alimentation des ruminants est un enjeu économique, technique, sanitaire, écologique et social. Depuis plus de 10 ans, la démarche Pâtur'Ajuste accompagne les éleveurs-euses et les acteurs-trices qui les accompagnent pour reconnaître la diversité des objectifs et mettre en avant des techniques variées.

Sur la thématique parasitaire, Pâtur'Ajuste montre qu'il existe de nombreuses techniques d'élevage, d'alimentation et de pâturage pour éviter et affronter l'infestation parasitaire des ruminants et des équins pâturants. Ces journées visent donc à sécuriser le pâturage tout en limitant le recours aux traitements anti-parasitaires chimiques.

Les parasites internes des animaux pâturants qui seront abordés lors de ces journées font partie de la catégorie des helminthes: les strongles gastro-intestinaux, les strongles respiratoires, la grande et la petite douve du foie, le paramphistome ainsi que le ténia.

Objectifs :
Diffuser et partager les acquis de trois projets de recherche et de développement menés par Scopepla et le réseau Pâtur'Ajuste, depuis 2019, sur la maîtrise du risque parasitaire interne des ruminants au pâturage.

Ces projets ont été réalisés grâce à des fonds régionaux (Région Occitanie, Agence de l'eau Tarn-Ariège), nationaux (Ministère de l'écologie), des collaborations diverses (NGO, écoles, Chambre d'agri. Hauts de France).

Public concerné :
Éleveur-euse-s et porteur-euse-s de projet travaillant des végétations naturelles, techniciens qui les accompagnent, productions : bovins, ovins, caprins, équins

Journées ouvertes à tous (adhèrent ou non au réseau Pâtur'Ajuste)
Pas de prérequis nécessaires

Organisation : SCOPELA
Localisation : Anduze (30140) et sur les lieux fermes

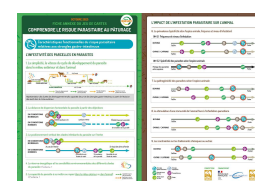
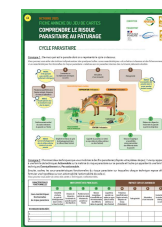
Suivi de l'appropriation des connaissances par le public cible :
Au cours des journées (un partage des ressentis sur les connaissances apportées sera effectué. En fin de journée, les participants recevront un questionnaire de suivi de l'appropriation des connaissances par le public cible.)

CONTENU TECHNIQUE DES JOURNÉES

- > Venez mieux connaître les parasites internes de vos animaux pâturants.
- > Venez comprendre le risque parasitaire selon les différents contextes.
- > Venez échanger autour de la situation d'éleveurs du Gard qui « acceptent » que leurs animaux vivent avec des parasites.
- > Venez apprendre des techniques pour à la fois éviter, affronter ou éliminer l'infestation parasitaire de vos animaux
- > Venez ajuster vos pratiques d'élevage, d'alimentation, de pâturage et de traitement afin de maîtriser le risque parasitaire sur vos fermes.

FERMES-SUPPORT D'ÉCHANGES

- | Ferme | Localisation | Activités |
|-------------------------------|------------------------------------|---|
| Ferme de Thomas Marclay | Ovins allaitants
30140 Attéu | > 1 UTH
> 200 ha vignes, bords de rivière, garrigues (rayon 15km), estival en Savoie
> 140 brebis Raïble
> Pâture au pâturage
> Animaux d'attache de plus de 6 mois (120 à 145 km) |
| GAE des Cabrioles Sophie&Jeff | Caprins laitiers
30430 Rivières | > 2 UTH et un salarié (2 jours semaine)
> 150 ha bois communaux et parcours médit. (rayon 4 km)
> 56 chèvres Alpine, Massif central, Rove
> 200, lait, fromages + 100, pour les chèvres
> Fromages, yaourts, chèvres sous la mère |



Flore fonctionnelle locale - Productions



Titre, objectif, format, public

Contenu

Mode d'utilisation
Et Diffusion



POURQUOI IDENTIFIER des PLANTES par leur FONCTIONNEMENT ?

L'objectif de cette flore fonctionnelle est d'identifier des plantes tout en enrichissant la connaissance de leur fonctionnement.

- **Identifier**, cela veut dire donner un nom à une plante.
- Le fonctionnement d'une plante, c'est l'ensemble des processus biologiques qui lui sont propres et la font évoluer au cours des saisons et des années.

Cette flore fonctionnelle propose de s'appuyer sur l'observation du fonctionnement des plantes pour les identifier.

À QUI CETTE FLORE est-elle DESTINÉE ?

Ce guide a été rédigé pour les éleveur·euse·s, mais il intéressera également les technicien·ne·s et les enseignant·e·s qui cherchent à accompagner les éleveur·euse·s ou les étudiant·e·s, pour mieux valoriser tous les milieux naturels dont les milieux humides. Pour se saisir des propositions de ce guide il semble utile que chacun dans son métier adopte une posture d'échange et de recherche de complémentarités :

- Livret de 30 pages
- 1 schéma général de détermination du fonctionnement des catégories de plantes + liste imagée des plantes choisies
- 1 schéma de fonctionnement détaillé de chaque catégorie de plantes
- 24 fiches espèces végétales

Flora fonctionnelle locale - Productions



Titre, objectif, format, public

Contenu

Mode d'utilisation
Et Diffusion

CE GUIDE PROPOSE :

- une manière originale d'identifier, à partir de leur fonctionnement, les plantes qui ont un intérêt particulier pour un réseau local d'éleveur·euses,
- une méthode permettant de construire une flore fonctionnelle avec son propre réseau local.

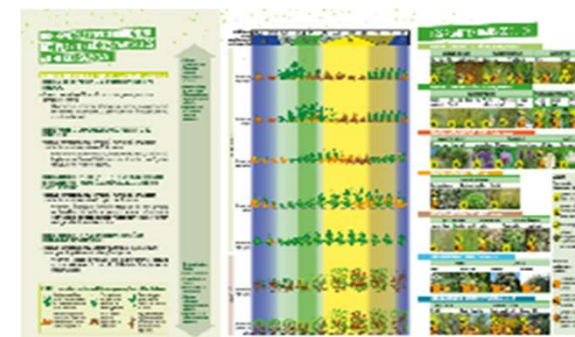
→ 4 chapitres

Chapitre 1 : Elaborer progressivement une flore fonctionnelle avec les éleveur.euses

Chapitre 2 : Connaître les caractéristiques fonctionnelles des plantes

Chapitre 3 : Identifier une plante en trois étapes

Chapitre 4 : Observer les plantes du territoire du Pilat et leur fonctionnement



Flore fonctionnelle locale - Productions



Titre, objectif, format, public

Contenu

Mode d'utilisation
Et Diffusion

• Utilisation :

Pour initier ou poursuivre une dynamique locale avec éleveurs et techniciens, afin de partager et d'enrichir les connaissances sur des plantes locales

• Diffusion :

- Version papier 20€
- En libre accès pdf sur le site de Pâtur'Ajuste
- Journée nationale Pâtur'Ajuste (oct 2024)

A la suite de ce projet

- Journées collectives d'échange éleveurs
- Support d'une session de parcours de montée en compétences de techniciens
- Support d'animation enseignants



Nous serons accueillis par un collectif d'éleveur-euse-s accompagné par le PNR du Morvan. Ce collectif participe depuis plusieurs années à des journées locales d'échanges techniques Pâtur'Ajuste. Ces journées sont l'occasion de restituer les acquis des travaux nationaux menés dans le cadre du projet de recherche et développement (2022-2024) financé par le Ministère de l'Écologie et de la Cohésion des territoires. Il s'agira également de mettre à l'épreuve les productions finales.



Un nouvel outil « flore fonctionnelle » pour et par les agriculteurs du Pilat

La journée « Patur'en Pilat » du printemps est programmée !

Un suivi des plantes de nos parcelles par un groupe d'éleveurs de Patur'en Pilat a permis d'élaborer un nouvel outil : la flore fonctionnelle du Pilat.

Son ambition : nous aider à caractériser la végétation de nos parcelles.

Son objectif : nous aider à adapter nos pratiques pour mieux valoriser ou faire évoluer la flore de nos parcelles.

Grâce à cet outil, avançons ensemble sur la valeur d'usage de nos parcelles, avec des pratiques adaptées à chacune de nos fermes.

Pour le découvrir le tester sur le terrain, rendez-vous le :

Mardi 6 mai de 9h30 à 17h

Au GAEC des caillons cornus

(RDV à la salle de la Celle – Rue de Marmouzin à Condrieu)

Au programme :

- Présentation de la démarche et de l'outil
- Test de l'outil sur le terrain pour :
 - Identifier les plantes de ses parcelles pour les caractériser
 - Comprendre pourquoi elles sont présentes
 - Résoudre des problématiques sur ses parcelles

Casse-croûte partagé le midi

Chaque participant est invité à amener une plante (et/ou des photos de cette plante) qu'il souhaite identifier.

Un atelier en petits groupes sera proposé dans l'après-midi pour tenter de répondre aux problématiques de chacun.

Les éleveurs n'ayant jamais participé à ces formations sont aussi les bienvenus !

Intervenant :
Maxime Boillot
de SCOPELA

Formation gratuite (hors droit VIVEA)

Contact : Association Patur'en Pilat
contact@paturenpilat.fr
Tel: 04 74 87 52 01



DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES



Interactions Pâturés / distribués - Productions



Titre, objectif, format, public

Contenu

Mode d'utilisation
Et Diffusion

OUTIL DU RÉSEAU PÂTUR'AJUSTE

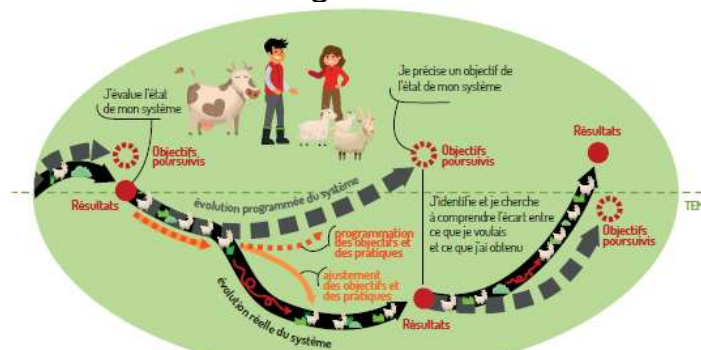
Comprendre les liens entre les pratiques d'alimentation journalières et les animaux au pâturage



Un outil opérationnel pour

1. décrire finement ses pratiques d'alimentation journalières
2. comprendre les effets de ses pratiques sur l'ingestion, la digestion et l'assimilation des nutriments par les animaux
3. repérer les concurrences et les synergies créées entre les fourrages pâturés et les aliments distribués au cours d'une journée
4. ajuster ses pratiques ou ses objectifs de production en fonction de son contexte et de ses marges de manœuvre

Objectif : Outiller les éleveurs pour leur permettre d'analyser leur pratiques d'alimentation journalières au regards des objectifs qu'ils se sont fixés sur leurs animaux pâturant et sur les végétations.



Démarche d'évaluation de la valeur d'usage des troupeaux et des végétations

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX PRATIQUES D'ALIMENTATION JOURNALIÈRES SUR UN LOT D'ANIMAUX DONNÉ ?

- » Pour reconnaître la diversité des fourrages ingérés au cours de la journée, même lorsque les animaux sont 100% au pâturage,
- » Pour piloter l'ingestion, la digestion et l'assimilation des nutriments par les animaux,
- » Pour chercher des solutions d'alimentation réduisant la distribution de concentrés et de fourrages, tout en atteignant ses objectifs de production.

Public : éleveurs en autodiagnostic et technicien accompagnant des éleveurs.

- Livret de 16 pages qui articule :
 - déroulé méthodologique,
 - textes d'approfondissement technique,
 - retour d'expérience d'un éleveur
 - fiches de note

Interactions Pâturés / distribués - Productions



Titre, objectif, format, public

Contenu

Mode d'utilisation
Et Diffusion

Cet outil propose :

- » de définir et préciser une problématique à étudier par une évaluation du niveau de satisfaction de l'éleveur-euse sur ses animaux et éventuellement sur les végétations pâturées,
- » de mettre à plat et d'observer l'effet de ses pratiques d'alimentation journalières sur les animaux et les végétations,
- » de formuler des hypothèses qui expliqueraient les causes de l'insatisfaction ou de la satisfaction constatée,
- » de mettre en place ou de tester des ajustements de pratiques pour mieux atteindre ses objectifs.

Étape 1 : Préciser et situer la problématique à l'étude, dans le contexte de la succession des séquences d'alimentation du lot d'animaux concerné

Il s'agit ici d'affiner une problématique qui sera le fil conducteur de l'utilisation de cet outil et qui vise les objectifs à atteindre.



» Je formule ma problématique

1 L'objectif de cette étape est d'exprimer une problématique générale qui sera ensuite précisée au cours de la

» Je décris la séquence d'alimentation dans laquelle la situation alimentaire étudiée

Une séquence d'alimentation est une période de l'année pendant laquelle l'éleveur-euse construit une rencontre entre un niveau

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA FERME DU REBOUT



Problématique générale

Chercher à couvrir des besoins alimentaires forts qu

1

2

3

4

5

La saison climatique : plein printemps

Les animaux, leurs besoins et l'alimentation

Les animaux : le troupeau de chèvres en lactation
Le niveau de besoins des animaux lors de cette séquence : fort
Les parcelles affectées à cette séquence : « la grande parcelle »

Objectif : assurer une production laitière suffisante (100 litres/chèvre)



Fiche de notes

Étape 1 : Préciser et situer la problématique à l'étude, dans le contexte de la succession des séquences d'alimentation du lot d'animaux concerné

Problématique générale

1

2

3

Date / saison climatique : de début _____ de fin _____

Les animaux, leurs besoins et l'alimentation



Interactions Pâturés / distribués - Productions



Titre, objectif, format, public

Contenu

Mode d'utilisation
Et Diffusion

- **Utilisation :**
autodiagnostic
support d'accompagnement individuel
support d'animation pour des journées collectives / formation
- **Diffusion :**
 - Version papier 10€
 - En libre accès pdf sur le site de Pâtur'Ajuste
 - Journée nationale Pâtur'Ajuste (oct 2024)

A la suite de ce projet

- Journées collectives d'échange éleveurs
- Support d'une session de parcours de montée en compétences de techniciens
- Support d'animation enseignants
- + voir déploiement...



Nous serons accueillis par un collectif d'éleveur-euse-s accompagné par le PNR du Morvan. Ce collectif participe depuis plusieurs années à des journées locales d'échanges techniques Pâtur'Ajuste. Ces journées sont l'occasion de restituer les acquis des travaux nationaux menés dans le cadre du projet de recherche et développement (2022-2024) financé par le Ministère de l'Ecologie et de la Cohésion des territoires. Il s'agira également de mettre à l'épreuve les productions finales.

Objectifs :
Echanger, capitaliser et diffuser des savoir-faire techniques pour donner de la valeur par l'usage aux végétations naturelles.

Public concerné :
Éleveur-euse-s et porteur-euse-s de projet valorisant des végétations naturelles, souhaitant accompagner des éleveur-euse-s participants.

Pré-requis : néant.
Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour préciser vos besoins.

Intervenant : SCOPELA, conseil et formation pour valoriser les parcours et leurs qualités agro-écologiques.

Localisation : Roussillon, Gîte la Peurtraine (71550).

Organisation : SCOPELA est certifiée Qualiopi, organisme de formation.

Modalités pédagogiques : évaluation des acquis. Sur des parcelles et en connaissances, partage d'expérience et atelier de réflexion en groupe. En fin de formation, un questionnaire de satisfaction sera complété. Un compte rendu de la progression du groupe sera également réalisé.

CONTENU TECHNIQUE DES JOURNÉES

>> Venez découvrir une autre manière de reconnaître les plantes de vos parcelles pour comprendre leur fonctionnement et ajuster au mieux vos pratiques.

>> Venez échanger sur vos stratégies d'alimentation, sur les repères observables qui vous permettent d'analyser et d'ajuster journalièrement l'alimentation de vos animaux pour donner la priorité aux ressources pâturées tout en garantissant vos objectifs de production.



Comprendre l'effet des pratiques d'alimentation journalière sur le pâturage et la production de ses animaux

DATE 21 mars 2025	MODALITÉS Journée collective de formation et d'échanges techniques entre éleveurs
LIEU RHONE Frontenas (69620)	PUBLIC CIBLE ET PRÉ-REQUIS Éleveur Être éleveur(euse) ou avoir un projet d'élevage, valorisant les prairies naturelles et permanentes ; s'inscrire dans une démarche d'écoute et de bienveillance.
OBJECTIF Comprendre l'impact des pratiques d'alimentation de son troupeau sur l'ingestion, la digestion et l'assimilation de ses animaux - Analyser ces pratiques (des échelles globale à quotidienne) pour les optimiser et trouver un équilibre adéquat entre pâturage et distribution d'aliments en bâtiment - Identifier les leviers techniques et agro-écologiques à mobiliser pour « pâturer plus » - Analyser sa pratique pour ajuster et prendre en main ces leviers à l'échelle de son exploitation agricole.	ORGANISATEUR ADDEAR du Rhône

Comprendre l'effet des pratiques d'alimentation journalière sur le pâturage et la production des animaux (2ème jour)

DATE 14 novembre 2025	PUBLIC CIBLE ET PRÉ-REQUIS Éleveur Journée de Formation Viva	CONTACT SCOPELA - Maxime Boillot m.boillot@scopepla.fr
LIEU RHONE Grèze-le-marché	ORGANISATEUR ADDEAR69	





Projet de déploiement de la démarche Pâtur'Ajuste

Introduction



Finalité

- Que les éleveurs et les futurs éleveurs connaissent cette démarche et puissent se l'approprier s'ils le souhaitent

Stratégie

- Mettre au point des outils de transmission et transmettre cette démarche aux publics intéressés:
 - Acteurs de l'enseignement
 - Professionnels accompagnant les éleveurs dans la valorisation des espaces semi-naturels
 - Professionnels animant des programmes de maintien des espaces semi-naturels valorisés par des éleveurs (ou les soutenant)
 - Collègues des professionnels mobilisant la démarche Pâtur'Ajuste
- Transmettre via l'alternance de formation expérientielles et mise en pratique sur le terrain (transmission de compétences et non seulement de savoirs)
- Amplifier la dynamique de réseau spécifiquement auprès de ces publics (clé de l'apprentissage et du maintien de la motivation)
- Mieux prendre en compte les facteurs territoriaux dans le déploiement de la démarche au niveau local (articulation dynamiques territoriales / dynamiques du réseau Pâtur'Ajuste)

Intentions

- Se positionner en complémentarité et en synergie avec les acteurs qui œuvrent au maintien de ces espaces et des éleveurs qui les exploitent
- Rendre accessible le contenu de la démarche à d'autres publics que les éleveurs
- Mise en dialogue et en complémentarité de la démarche



Axe 1 – Diffuser la démarche auprès des professionnels accompagnant les éleveurs



1. Formation des professionnels pour qu'ils puissent accompagner individuellement et collectivement les éleveurs avec la démarche Pâtur'Ajuste

- Construction d'un parcours pédagogique
 - Création d'outils pédagogiques
 - Définition d'un référentiel des compétences et de modalité d'évaluation
 - Mise en œuvre de ce parcours sur le territoire
- Accompagnement individuel et collectif d'éleveurs, retours d'expérience (indissociables de la formation de professionnels)

2. Initiation à la démarche Pâtur'Ajuste

- Conception de modules pédagogiques d'1 à 4 jours
- Conception d'un outil pédagogique pour faire découvrir les spécificités de la démarche Pâtur'Ajuste - notamment son approche de la complexité - pour favoriser le dialogue avec les acteurs du territoire



Axe 2 – Diffuser la démarche dans l'enseignement



1. Accompagner au développement de projets d'établissement en travaillant sur le pâturage :

- sur la ferme du lycée,
- chez des éleveurs du réseau Pâtur'Ajuste,
- avec des techniciens (structures professionnelles) du réseau Pâtur'Ajuste.

2. Accompagner les enseignants à l'intégration de l'enseignement du pâturage dans leurs séquences de formation :

- pluridisciplinarité,
- échanges inter-établissements,
- créations de ressources partagées et évolutives.

3. Capitaliser et diffuser les avancées de l'accompagnement des lycées agricoles :

- créations de ressources génériques,
- participation à des séminaires nationaux de l'enseignement agricole.



Axe 3 - Amplifier la dynamique du réseau Pâtur'Ajuste



- 1. Organisation de journées nationales dédiées aux acteurs territoriaux**
- 2. Organisation de journées régionales (dédiées ou non dédiées aux acteurs territoriaux)**
- 3. Appui et mise en réseau via des actions distancielles**
 - Appui individuel aux acteurs du territoire
 - Groupe d'échange de pratiques professionnels et d'échange entre pairs
 - Webinaires
 - Développement d'outils d'apprentissage (outils numériques par exemple)
 - Partage de ressources et d'information, création de synergie
- 4. Identifier les facteurs territoriaux (environnementaux, socio-économiques, culturels...) favorisant ou limitant cette dynamique et la diffusion de la démarche**
 - Analyse des démarches passées ou en cours
 - Chemin parcouru, moyens mobilisés, acteurs impliqués
 - Ce que cela a produit (valeurs matérielles et immatérielles, externalités positives et négatives, ...)
 - Ateliers participatifs

Développer l'organisation apprenante qu'est le réseau Pâtu'Ajuste



Pâtur'Ajuste : une autre façon de produire des connaissances



Enrichir son savoir
faire technique

Tous sachant-
apprenant



PAQSOL : Pâtur'Ajuste et Qualité des SOLs

Présentation du projet de recherche-action
sur les sols prairiaux
piloté par SCOPELA

Emergence de PAQSOL

- Un changement de paradigme
- Des recommandations techniques existantes qui reposent essentiellement sur la mécanisation
- Des pratiques d'élevage plus ou moins connues, pour quels effets sur les sols ? Et sur les animaux et végétations
- Une difficulté à caractériser les sols prairiaux via des observations accessibles
- Beaucoup de connaissances scientifiques, peu de connaissances opérationnelles



Fertilité du sol = "la somme des fertilités biologique, chimique et physique"



Qualité ou santé du sol = capacité du sol à fonctionner sur le long terme comme un système vivant

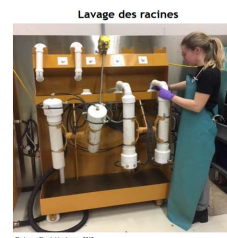
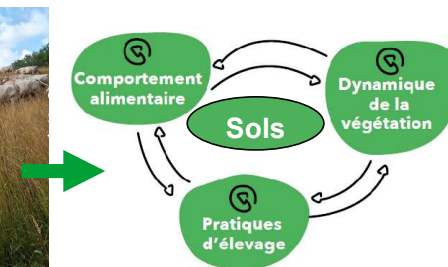


Photo par Chantal Lecharrie, 2016

Étude *in situ* par caméra-microscope



Photo par Sébastien Vignery, 2016

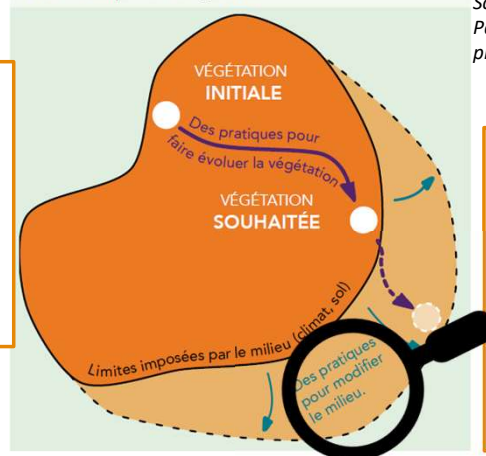
Spécificités du travail – Résultats attendus

24

Représentation schématique de la façon de raisonner les pratiques à mettre en œuvre sur une parcelle pour faire évoluer les caractéristiques de la végétation.

Schéma issu de la fiche technique du réseau Pâtur'Ajuste « Faire évoluer la végétation par les pratiques », avril 2018

Les connaissances autour du pilotage de l'évolution des végétations par les pratiques ont été travaillées par le réseau Pâtur'Ajuste et Scopela depuis 2011



Le projet de recherche-action sur les sols prairiaux s'intéresse aux pratiques qui agissent sur l'évolution du milieu et la démarche d'accompagnement technique autour des problématiques au pâturage en lien avec les sols.

Les résultats attendus du projet PAQSOL

1. Une démarche pour **définir mes propres objectifs** sur les fonctions attendus par mes sols en cohérence avec mes autres objectifs sur les animaux et végétations : « *Qu'est ce que je recherche ?* »
2. Des outils pour **évaluer les caractéristiques des sols et leurs évolutions** dans le temps: « *Qu'est-ce que j'ai ?* » « *Comment mes sols évoluent ?* », « *Est-ce que je vais dans la bonne direction ?* »
3. Des **leviers techniques basés sur le pâturage** pour faire évoluer les sols « *Qu'est-ce que je peux faire chez moi pour atteindre mes objectifs ?* »
4. Une **démarche d'accompagnement individuel et collectif des éleveurs sur la gestion et le pilotage des sols prairiaux**, en intégrant les connaissances produites par le projet à la démarche existante Pâtur'Ajuste

Dispositifs et actions

- Un projet de recherche soutenu par deux programmes :



- Des expertises complémentaires :



+ partenaires
PMAZH



Merci beaucoup !

chambres-agriculture.fr





©Thierry Houyel



Label bas carbone « Tourbières »

Grégory BERNARD

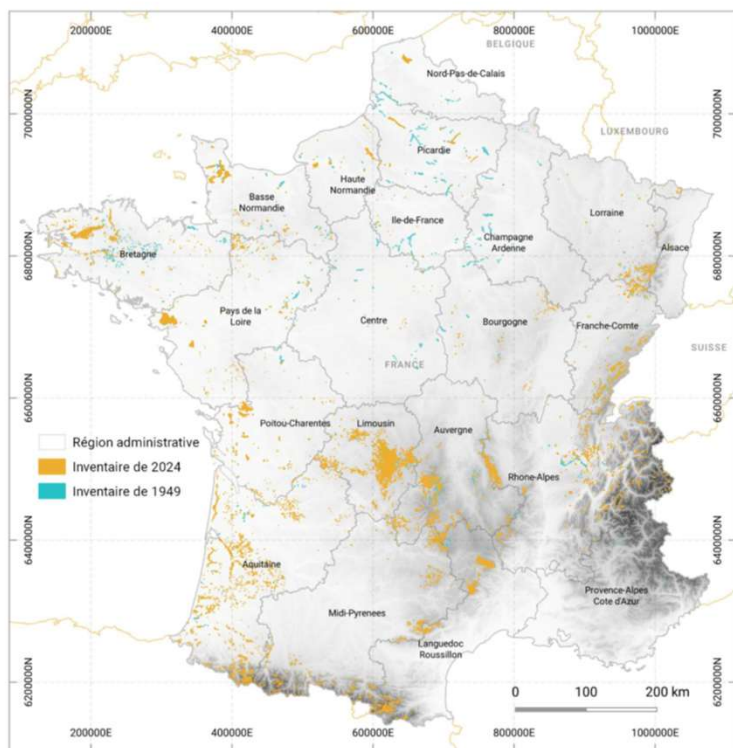
Chargé de missions Tourbières et carbone

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

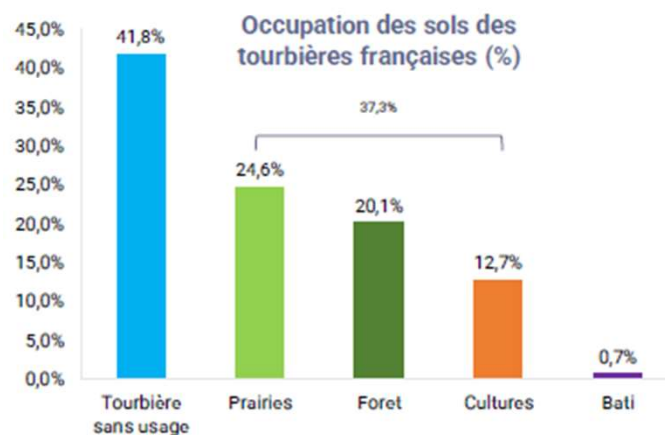


Connaissances des tourbières de France

Surfaces et usages



- 19 000 tourbières
- 131 000 hectares (taille moyenne = 7ha)

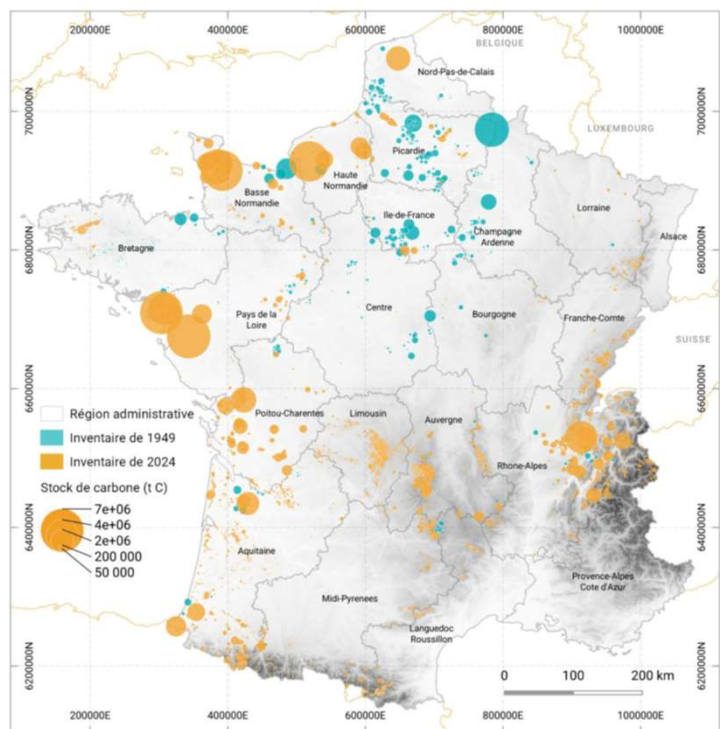


Pinault L., 2025

Lise Pinault. Contribution des tourbières françaises à l'objectif national de neutralité carbone d'ici à 2050. Sciences agricoles. Université Marie et Louis Pasteur, 2025. Français. NNT: 2025PAST2005. tel-05158488

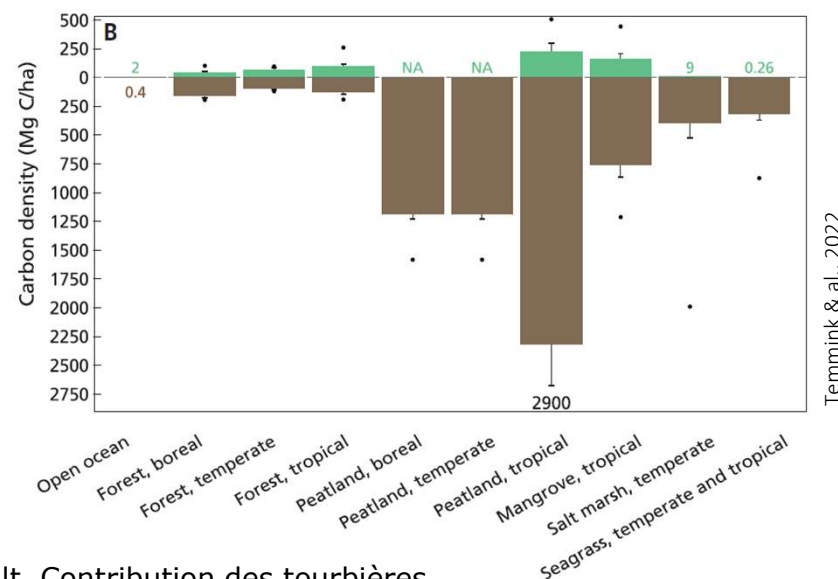
Connaissances des tourbières de France

Stocks de carbone et flux de GES



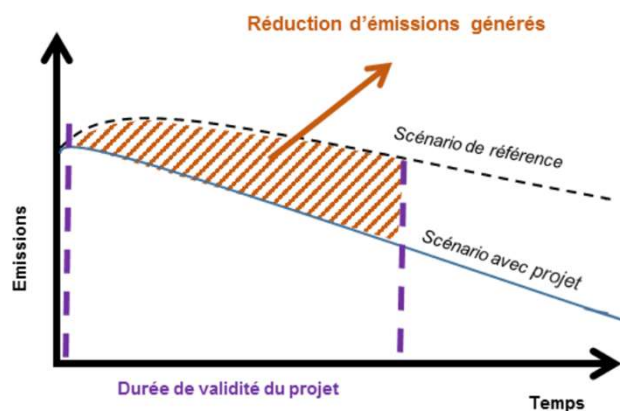
1,2 millions de tonnes eCO₂ émis chaque année par les tourbières dégradées

- 164 Mt de carbone
- Densité de 754 t de carbone par hectare et par mètre d'épaisseur

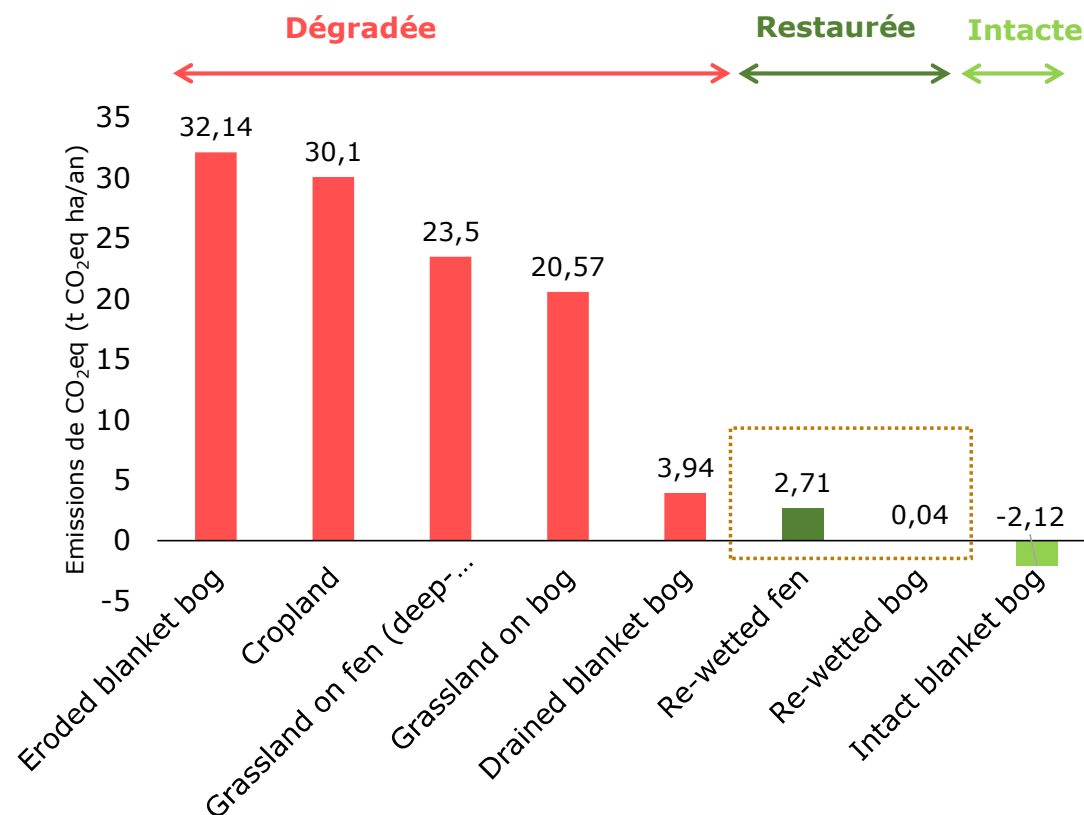


Lise Pinault. Contribution des tourbières françaises à l'objectif national de neutralité carbone d'ici à 2050. Sciences agricoles. Université Marie et Louis Pasteur, 2025. Français. NNT: 2025PAST2005. tel-05158488

Le label bas carbone (LBC)



- Enjeu climatique des tourbières = maintenir les stocks
- Emissions de GES évitées grâce à la restauration hydraulique
- Type de réduction d'émissions reconnues par le « Label bas carbone »



Bonn et al., 2016

Le projet de méthode LBC « tourbières »

Promoteur de la méthode: Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
(Financement MTE-DEB)

Objectif de la méthode : financer les projets grâce aux réductions d'émissions générées par la restauration hydraulique des tourbières

Action 21 du 4eme PNMH

Article 227 loi climat et résilience
« encourage le déploiement de méthodes et de projets pouvant donner lieu à l'attribution de crédits carbone au titre du label « Bas-Carbone » en faveur des aires protégées et des acteurs concourant à leur gestion »

LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021



PROJET DE METHODE LABEL BAS-CARBONE
POUR LA RESTAURATION HYDRAULIQUE DES
TOURBIERES DEGRADEES

Proposée à la Direction Générale de l'Energie et du Climat par
la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Version 2 du 17 juillet 2025

Rédaction : Grégory BERNARD (FCEN)

Avec la participation de Daniel GILBERT (Université de Franche-Comté), Sébastien GOSO (Université de Rennes),
Lise PINAULT (Université de Franche-Comté), François MICHEAU (FCEN) et Dylan AMIAR (FCEN).

Relecture : Léa DIECKHOFF (Eifer), François MICHEAU (FCEN), Dylan AMIAR (FCEN), Ludvine Coincenot (FCEN) et
Catherine JOURDAIN (FCEN)



Grégory BERNARD – Chargé de missions tourbières et carbone
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Le projet de méthode LBC « tourbières »

Périmètre de la méthode :

- Projets de restauration hydraulique (bouchage de drains, pose de seuils, reméandrement de cours d'eau, etc)
- Tous types de tourbières (usage sylvicole, agricole, sans usage)
- Carrières de tourbe (ICPE) éligibles 5 ans après remise en état réglementaire (respect de l'additionnalité réglementaire)
- Tourbières avec gestion artificielle des niveaux d'eau ne sont pas éligibles



G. Bernard

Le projet de méthode LBC « tourbières »

Caractéristiques des projets, avant les travaux :

- Diagnostic initial (scénario de référence) suivi piézométrique couvrant 3 périodes d'étiage successives
- Etude de dimensionnement des travaux comprenant une estimation de la surface restaurée (+ surface inondée, tourbe décapée)
- Maitrise foncière ou d'usage



G. Bernard

Le projet de méthode LBC « tourbières »

Un scénario de référence basé sur la subsidence:

- Perte d'altitude du sol due à la minéralisation = perte de CO₂
- La méthode calcule la subsidence qui aurait eu lieu en l'absence de travaux de restauration et les émissions de CO₂ (scénario de référence spécifique pour chaque projet)
- L'altitude du sol devient le proxy de suivi des émissions de CO₂ : technique adaptée au temps long et peu couteuse



G. Magnon

Le projet de méthode LBC « tourbières »

Scénario de projet, suivre et vérifier les réductions d'émissions :

- Durée de validité des projets: 30 ans
- Réductions d'émissions *ex-post*: vérification partielle des réductions d'émissions à 10 ans, 20 ans et 30 ans
- Réductions d'émissions *ex-ante*: vérification à 5 ans de l'ensemble des réductions d'émissions (obligation de résultats sur niveau de nappe + MF forte)



Le projet de méthode LBC « tourbières »

Evaluation des co-bénéfices :

- Hydrologie : critères simples (type de tourbières, position dans le bassin versant, connexion avec des masses d'eau, ...) et volume de stockage d'eau conservé
- Biodiversité : suivi des habitats et/ou d'espèces patrimoniales, adaptable au contexte et aux enjeux
- Climat : notion d'émissions évitées au-delà de la période de validité du projet



G. Bernard

Le projet de méthode LBC « tourbières »

Méthode en cours de validation par la DGEC :

- Consultation publique terminée le 03/10/2025 : 12 contributions reçues
- Examen de la méthode par le Groupe Scientifique et Technique du Label bas carbone le 22/10/2025

➤ La restauration des tourbières, un levier peu coûteux pour réduire les émissions de GES ?

- Coût de l'émergence de projets (animation foncière, animation territoriale, ...)
- Coût des diagnostics et études préalables
- Coût des travaux
- Coût des suivis

Coût moyen observé, environ 35 000€ / ha

Possibilité de co-financement
50% public / 50% privé dans la méthode LBC

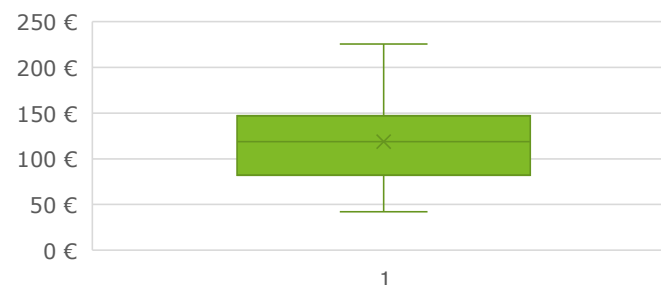


La restauration des tourbières, un levier peu couteux pour réduire les émissions de GES ?

- Restauration de 5 tourbières du massif vosgien : Fonds de compensation EDF / Loto de la biodiversité
- Restauration de tourbières du massif du Jura : financement d'environ 20 projets par le groupe Bel
- Premières estimations pour les tourbières :
 - Coût moyen réductions d'émissions : 119€/t eCO₂
 - Généralement entre 80€ et 150€
- En comparaison :
 - Projets forestiers : 30€ à 35€
 - Projets agricoles : 40€ à 50€



Variabilité du coût de la tonne de RE dans les projets "tourbières"



Projet de méthode pour les « marais régulés »



- Tourbières pour lesquelles le niveau d'eau est géré artificiellement (règlement d'eau par expl) : problématique du scénario de référence
- Possibilité de gestion plus précise des niveaux d'eau
- Tourbières à usage agricole : proposer des changements de pratiques, évaluer les manques à gagner, avoir un outil économique incitatif
- Tourbières visées par le Règlement européen de restauration de la nature
- Phase de préfiguration de la méthode en 2026



Faire le point sur la nouvelle PAC

Nicolas Kahn (CDAF)

chambres-agriculture.fr





Politique Agricole Commune et Cadre Financier Pluriannuel post 2027

Version au 21 octobre 2025

chambres-agriculture.fr



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
FRANCE

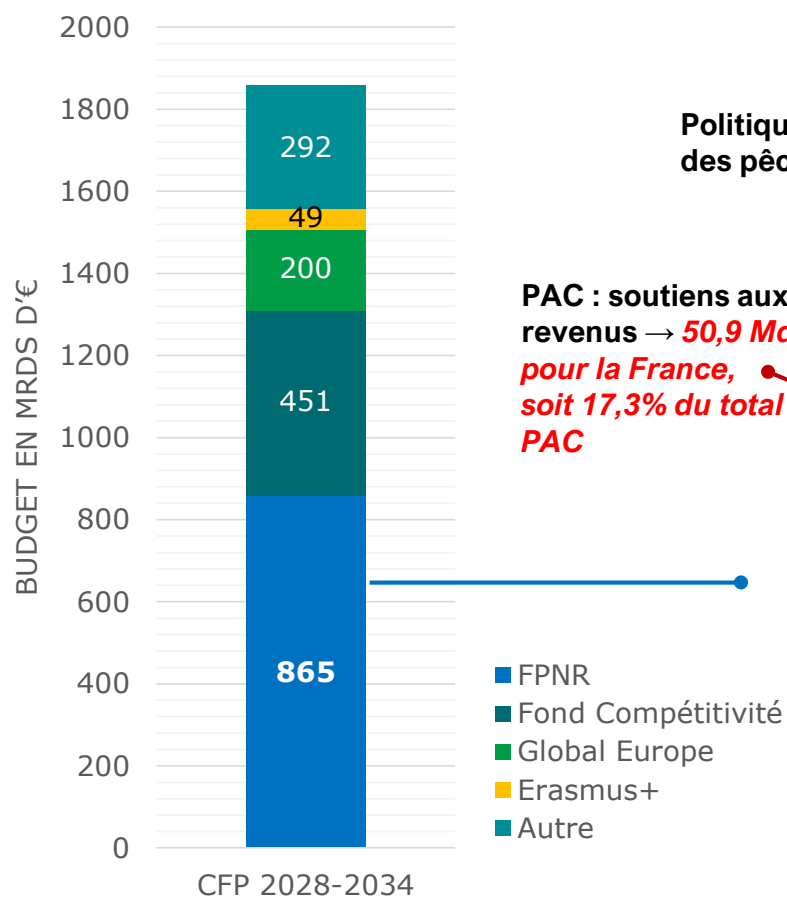
Cadre Financier Pluriannuel 2028-2034

chambres-agriculture.fr



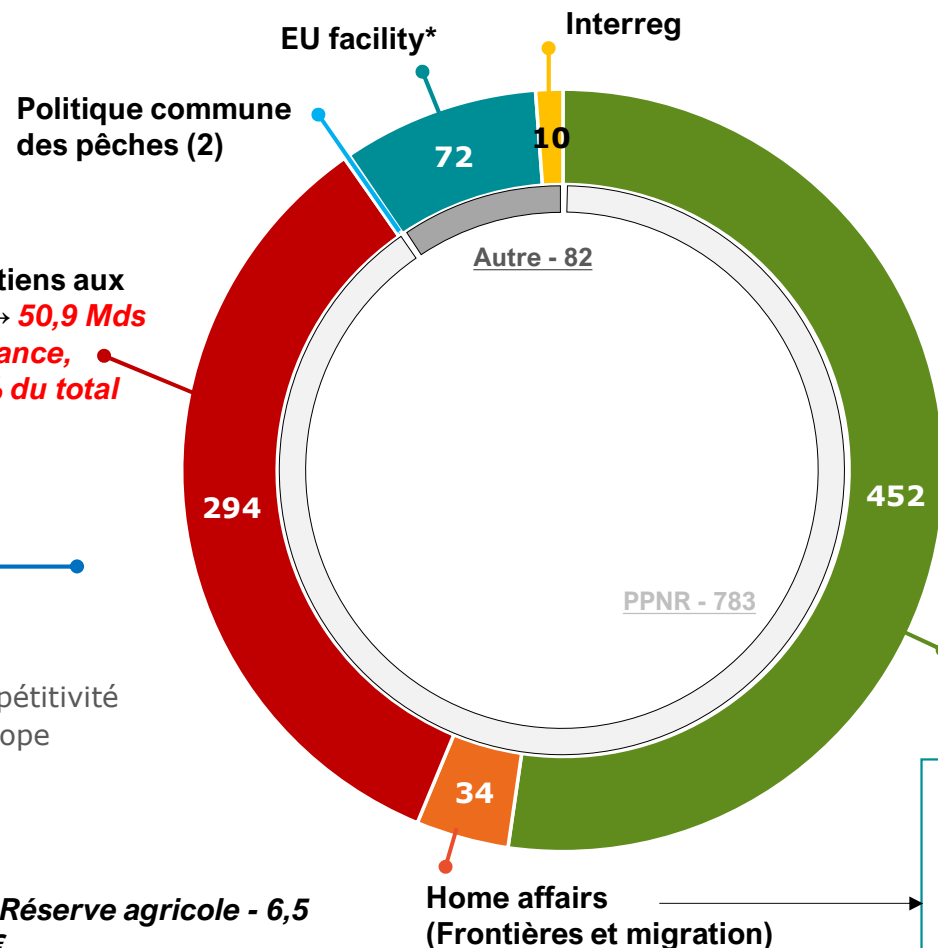
Quelle place pour la PAC dans le budget UE ?

Fonds de partenariat national et régional (FPNR) - 865 Mrds €



PAC : soutiens aux revenus → 50,9 Mds pour la France, soit 17,3% du total PAC

***dont Réserve agricole - 6,5 Mrds €**



Cadre de performance : 43% du budget PPNR doit être fléché vers le climat et l'environnement.

44

+ 150 Mrds € non ciblés issus de Catalyst Europe policy loans

Crédits encore non alloués

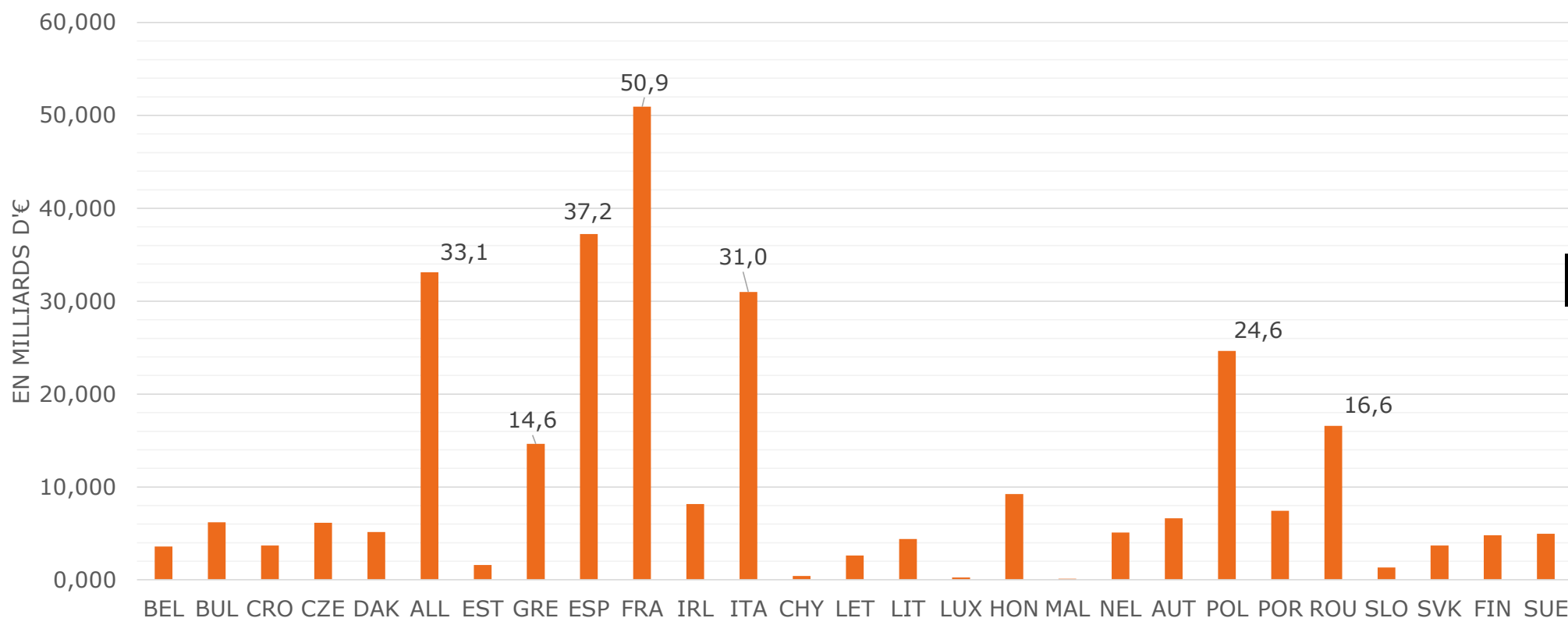
484 Mrds d'€ dont 218 qui devront bénéficier aux "régions les moins développées" → 3,7 Mds pour la France

➤ Quelle place pour la PAC dans le budget UE ?

- **La PAC est englobée dans des Plans de Partenariats Nationaux et Régionaux (PPNR)** avec la politique de cohésion, les politiques migratoires ou encore Interreg, financées par un même **fonds unique**
- **Structure à deux piliers disparaît** – mais présence de mesures cofinancées (30% à 80%) et d'autres non cofinancées.
- **Budget alloué à la PAC – volet soutien au revenu – de 293,7 Mds € courants (261,0 Mds € constants 2025) - un budget global de l'UE - de 1 984,9 Mds € courants (1 763,1 Mds € constants 2025).**
 - **Budget PAC 2021-2027 : 386,8 Mds € → perte pour la PAC estimée de près de 20%.**
 - **France – volet soutien au revenu annoncé à 50,9 Mds €.** Programmation 2021-2027 budget PAC était de près de 65 Mds €.
 - Possibilité d'abonder les 294 Mds € depuis les fonds non alloués, **sauf pour les interventions non cofinancées** (*paiement dégressif de soutien au revenu, aides couplées et soutien aux petites exploitations*)

Quelle répartition de la PAC entre les EM ?

■ Budget PAC 28-34 : Soutiens aux revenus



46

Les parts de répartition entre EM sur 2028-34 baisse en moyenne de 20% par rapport à 2021-2027.

Les contours de la future PAC

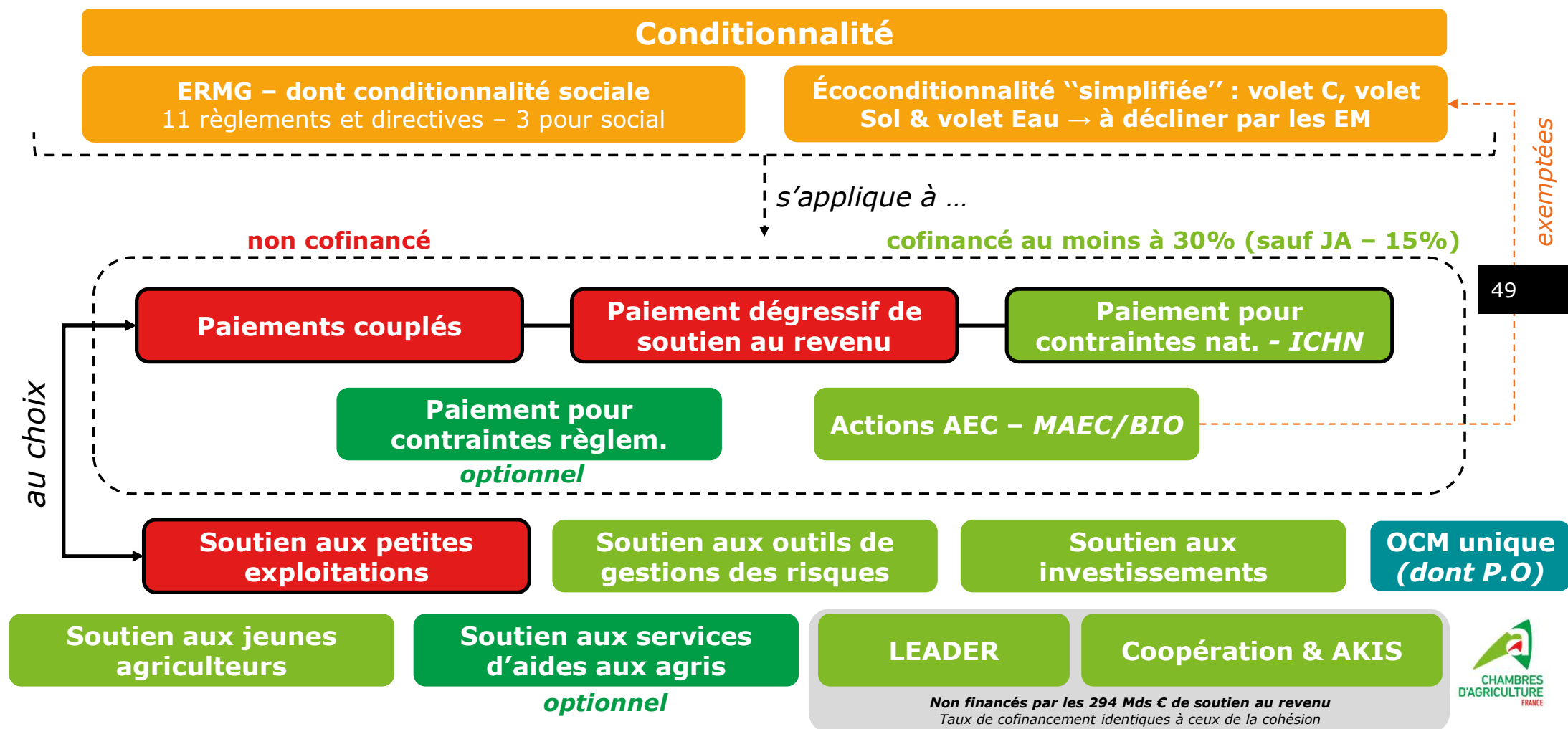
chambres-agriculture.fr



Quels objectifs pour la future PAC ?

- Des objectifs généraux définis pour les PPNR
- **5 objectifs spécifiques à la PAC** précisés dans le règlement :
 - 1) Contribuer à un **revenu agricole juste** et à la **compétitivité des exploitations** à long terme
 - 2) Améliorer l'attractivité du métier d'exploitant agricole et participer au **renouvellement des générations**
 - 3) Renforcer **l'action pour le climat, la fourniture de services écosystémiques, la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles**, l'agriculture durable et l'amélioration du bien-être animal
 - 4) Améliorer la résilience et la capacité des exploitations à **faire face aux crises et aux risques**
 - 5) Améliorer l'accès à la connaissance et accélérer l'innovation et la transition numérique pour un secteur agroalimentaire florissant.
- Sur la base de ces objectifs, **la Commission Européenne proposera des recommandations aux EM** pour les orienter dans la rédaction de leur PPNR

Quelle architecture pour la future PAC ?



La future conditionnalité

▪ ERMG :

- 11 mêmes directives qu'auparavant ...
- ... et 3 nouvelles sur le volet social (reprise de la conditionnalité sociale)

*s'appliquent à tous
les bénéficiaires*

▪ Éco-conditionnalité :

- **Disparition des BCAE communes ...**
- **... au profit de conditions fixées nationalement** en réponse aux enjeux suivant

50

**Application
changeante si
souscription à une
AAEC – existence
d'exemptions et
de dérogations
(force majeure)**

- Protection des sols riches en carbone, des IAE, des prairies permanentes et sensibles
- Protection des sols contre l'érosion, maintien de la teneur en M.O dans les sols via la diversification et la rotation, protection contre le brûlage des chaumes
- Protection des cours d'eau contre la pollution et le ruissellement

... sur le même périmètre que les BCAE.

➤ Les dispositions transversales (1/3)

▪ Agriculteur – cadre UE et déclinaison nationale :

- La notion d'agriculteur est réservée aux **personnes physiques ou morales dont l'activité agricole est l'activité principale.**
- **Cadre plus restrictif que la définition actuelle d'agriculteur actif.** Pour rappel, l'agriculteur actif est déterminé de façon à garantir que l'aide ne soit accordée qu'aux personnes physiques ou morales ou aux groupements de personnes physiques ou morales exerçant au moins un niveau minimal d'activité agricole, sans nécessairement exclure la possibilité d'accorder l'aide aux agriculteurs pluriactifs ou aux agriculteurs à temps partiel.

Les dispositions transversales (2/3)

▪ **Activité agricole – cadre UE et déclinaison nationale :**

- **La production de produits agricoles**, qui consiste en l'ensemble des activités visant à obtenir ces produits,
- **ET/OU l'entretien des zones agricoles**, qui consiste en des activités visant à maintenir les terres dans un état propice au pâturage ou à la culture; lorsque cela est dûment justifié **pour des raisons en rapport avec le bien-être animal ou l'environnement, le pâturage extensif d'une zone agricole qui n'entraîne pas d'augmentation de la production agricole pour les agriculteurs concernés peut également être considéré comme un «entretien»**

Les dispositions transversales (3/3)

▪ Hectare admissible – cadre UE et déclinaison nationale :

- **Les surfaces agricoles sur lesquelles une activité agricole est exercée sous le contrôle de l'agriculteur** pour ce qui est de la gestion, des bénéfices et des risques financiers. Si des activités non agricoles sont également exercées sur ces surfaces, l'activité agricole est prédominante,
- **Les zones pour lesquelles un soutien est fourni [...] dans lesquelles l'activité agricole n'est pas exercée en raison d'engagements** et d'obligations découlant d'interventions de l'Union ou d'interventions nationales ou d'autres programmes qui contribuent aux objectifs spécifiques de la PAC **liés à l'environnement et au climat**,
- **Les EM peuvent décider d'inclure dans la notion d'«hectare admissible» des éléments du paysage** qui ne sont pas couverts par les engagements visés au point ci-dessus, **à condition que ces éléments n'entravent pas de manière significative l'exercice de l'activité agricole et ne soient pas prédominants sur la parcelle agricole**

Païement dégressif de soutien au revenu (1/2)

- **Païement à l'hectare, avec des montants unitaires différenciés par groupes d'agriculteurs ou par zone géographique**, établis sur la base des revenus agricoles sur une période de référence.
 - Ciblage en particulier vers les JA & NI, exploitations familiales et les petites exploitations, les cheffes d'exploitations, les systèmes de polyculture élevage et les exploitations en zones à contrainte.
 - Montant moyen national à l'hectare doit être compris entre 130 et 240 €/ha.
 - Les États Membre devront définir les hectares admissibles, sur la base de "critères socle" établis par la Commission.
- **Plafonné à 100 000€ par bénéficiaire et mise en place d'une dégressivité.**
- **Possibilité de mettre en place des paiements forfaitaires pour certains groupes** et une bonification JA sur les versements à l'ha.

 **Mesure obligatoire non cofinancée**

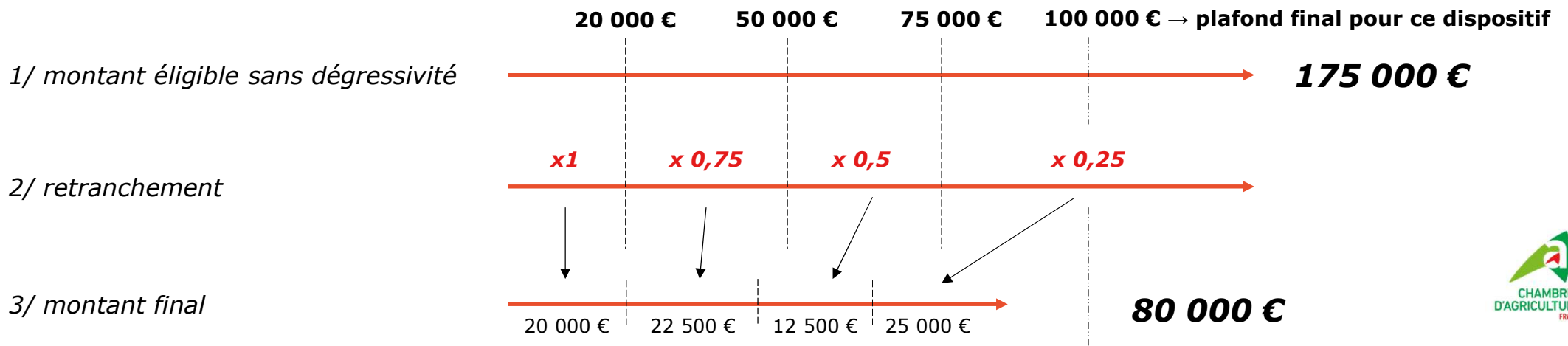
▶ Paiement dégressif de soutien au revenu (2/2)

▪ Fonctionnement de la dégressivité :

1. Calcul du montant éligible sans dégressivité : **montant unitaire à l'ha * nombre ha**
2. Retranchement sur les plages de paiement 20K€-50K€ / 50K€-75K€ / au-delà de 75K€
3. Obtention du montant final

▪ Cas 1 – fictif : exploitation éligible pour 175 000 € (700 ha avec montant à 250 €/ha)

55



Paiements couplés

- **Limité à 20% du budget accordé au paiement dégressif aux AAEC et au soutien aux petites exploitations.** Porté à 25% si soutien aux protéines végétales et polyculture-élevage.

2023-2027 : 13% du P1, porté à 15% si octroi d'aides à la production de protéines végétales

- **Paiements à l'ha, à l'animal ou équivalent :**

- Pour les productions végétales : pas de mise en place possible pour le vin et le tabac
- Pour les productions animales : possible uniquement pour bovins, ovins, caprins, apiculture et vers à soie

- **Introduction d'un chargement maximal pour les paiements couplés animaux en zones vulnérables aux nitrates**



Mesure obligatoire non cofinancée

Paiements pour contraintes

▪ Paiement pour contraintes naturelles :

- Même zonage que l'ICHN actuel, et toujours sur une logique de surcoûts induits
- Possibilité d'intégrer de nouvelles zones, selon des critères établis par les EM, dans la limite de 2% de la SAU nationale

▪ Paiements pour contraintes réglementaires :

- Pour compenser les contraintes induites par l'application des directives UE Habitats, Oiseaux, Natura 2000 et Eau
- Basé sur les coûts additionnels et les manques à gagner

57

 **Mesures cofinancées – obligatoire pour contraintes nat. – volontaire pour contraintes règl.**

Palement pour les petites exploitations

- Mise en place d'un **palement pour les petites exploitations**, qui seront définies au niveau national
- Les petits exploitants auront le **choix entre ce paiement, qui viendrait en remplacement de ceux-ci-dessous, et de la voie 'classique'** :
 - Le paiement dégressif de soutien au revenu
 - Les paiements couplés
 - Le paiement pour contraintes naturelles
- **Palement forfaitaire de 3000€ maximum**, avec un niveau différencié selon les types d'exploitations

58

 **Mesure obligatoire non cofinancée**

Actions environnementales et climatiques

- EM doivent mettre en place des **mesures incitatives** pour les actions bénéfiques au climat et à l'environnement, avec deux volets :
 - **Engagements de gestion volontaires** – paiements annuels ou multi-annuels. *Peu de précision sur les modalités de soutien, pas de précision sur la prise en compte de surcoûts.*
 - **Transition volontaire** engageant l'exploitation ou une partie de l'exploitation.
 - Cadre global établi par l'EM définissant les transitions envisagées
 - **Plan de transition proposé par l'exploitant** – pas de cahier des charges
 - Plafonnement à 200 000 € sur la durée de la programmation et paiements échelonnés
- **Obligation de proposer des dispositions propres à l'agriculture biologique et aux systèmes d'élevage extensif dans les deux volets**

 **Mesure obligatoire cofinancée**

Paielements pour les JA et N.I

- **Les EM doivent élaborer une stratégie propre au RGA et mettre en place un starter pack pour les JA** (paiement spécifique, prise en compte du caractère JA et majorations pour les autres dispositifs) et mettre en place un point d'accueil unique pour le partage d'information sur les dispositifs d'aide et sur les procédures d'installation.
- **Définition non commune au niveau UE : plafond d'âge pouvant être fixé entre 35 et 40 ans.**
- Possibilité de mettre en place des **paiements forfaitaires, des instruments financiers ou de combiner les deux** :
 - Soumis à la fourniture d'un plan d'entreprise
 - Maximum de 300 000 €

60



Mesure obligatoire cofinancée

Soutiens aux investissements

- **Précision pour les mises aux normes à la suite d'évolutions réglementaires :**

- Pour les non NI et JA : investissement peut être soutenu pendant 36 mois depuis la date d'entrée en vigueur des règlements
- Pour les NI et JA : 36 mois depuis la date d'installation

- **Soutien accordé au maximum à 75% du coût des investissements portés par les demandeurs** – porté à 85% pour les JA.

- Investissements pour la restauration du potentiel agricole à la suite de catastrophes naturelles, aléas climatiques ou catastrophes peuvent être accordés si destructions d'au moins 30% de la production

 **Mesure obligatoire cofinancée**

Gestion des risques

▪ **Mesure de soutien aux outils de gestion des risques :**

- Pour les exploitations ayant perdu plus de 20% annuels de revenu ou de potentiel de production sur les 3 dernières années – ou moyenne olympique.
- Pas de mise en place pour les EM qui justifient d'un dispositif similaire au national.

▪ **Mesure de compensation aux exploitations ayant subi des pertes :**

- Pour les exploitants ayant perdu au moins 30% de leur potentiel annuel de production sur les trois dernières années – ou moyenne olympique – afin de compenser la perte.

▪ **Réserve de crise :**

- Budget doublé par rapport à la situation actuelle → atteint 6,3 Mds d'€
- Mobilisée pour des perturbations de marché – dont celles liées aux crises sanitaires

 **Mesures obligatoires – cofinancées sauf réserve de crise**

Autres mesures présentées

- **Service d'aide au remplacement :**

- Pour aider au remplacement temporaire des agriculteurs dans des situations de la vie de tous les jours (vacances, obligations familiales, etc.)

- **LEADER** (*financé par les crédits non-préalloués*)

- Possible de le mettre en place uniquement dans les zones à désavantages spécifiques telles que définies par les EM

- **Coopération & dispositifs de conseil et d'innovation** (*financés par les crédits non-préalloués*)

63



Mesures cofinancées – obligatoires sauf service d'aide aux agriculteurs



Cartographier les zones humides – Travaux en cours

Sébastien Abric (MTE/DEB)

chambres-agriculture.fr





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Présentation des travaux relatifs à l'identification
et la délimitation des zones humides**

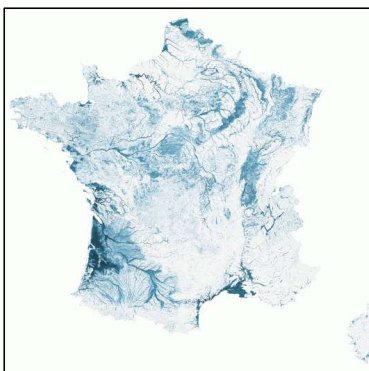
Ordre du jour

- 1. Base de données cartographiques des zones humides**
 - a. Travaux réalisés, en cours et à venir.
 - b. Avancement de l'intégration des données de zones humides effectives dans la base de données du FMA.
 - c. Comment sécuriser la production des données des zones humides effectives?
- 2. Retour sur le GT national du CNE sur les zones humides**

I. Base de données cartographique des zones humides

a. Quelles sont les connaissances existantes?

Base de données nationale de prélocalisation* des zones humides



* Outil prédictif Issue d'un calcul de modélisation

**100 % du territoire métropolitain couvert
(livraison début 2026 sur les DROM)**

pré-localisation régionale des zones humides (dont les tourbières)

pré-localisation nationale des zones humides (dont les tourbières)



Zones humides probables

inventaires de zones humides (dont les tourbières)

Définitions: L211-1 + arrêtés de délimitation du 24 juin 2008 modifié



Zones humides effectives

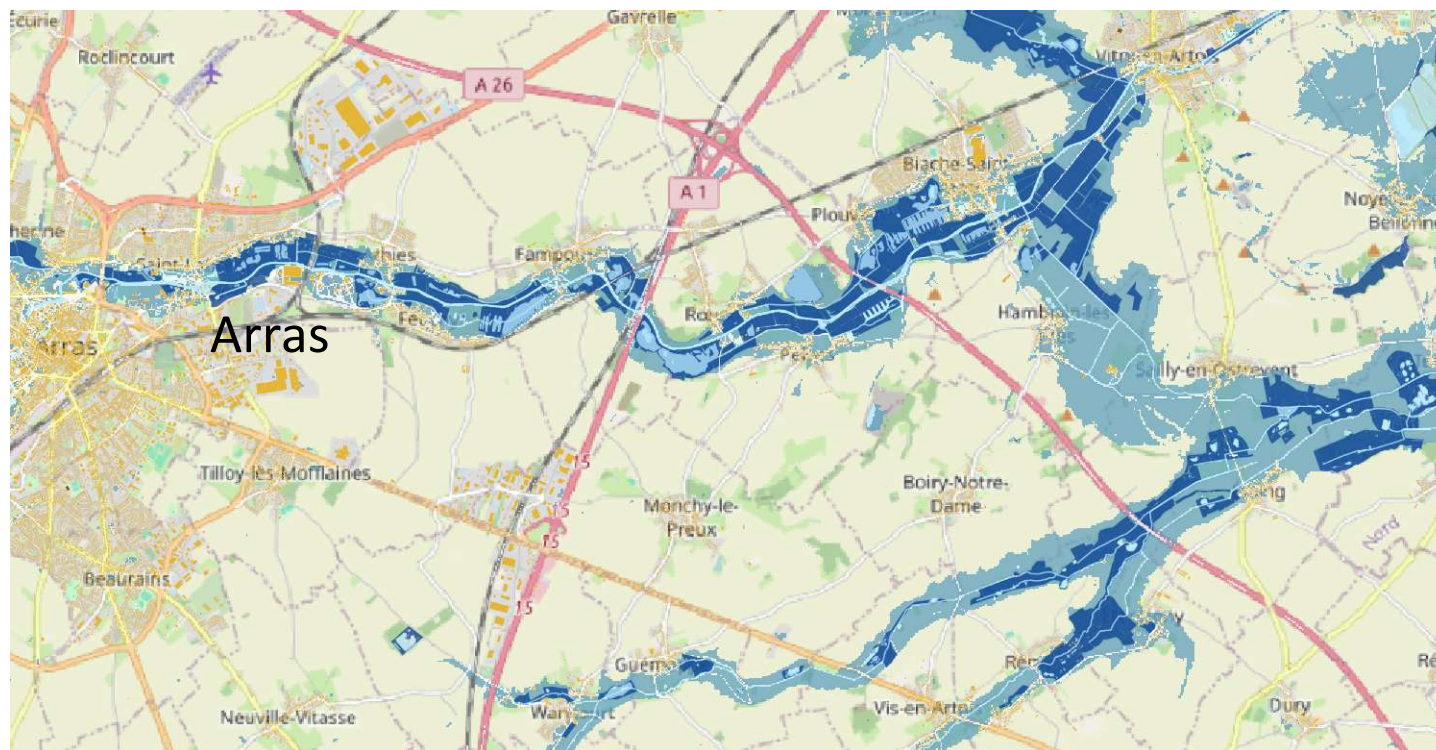
Base de données nationale des zones humides effectives



**~67 % du territoire métropolitain ont été prospecté à l'aide d'un inventaire de ZH
(En cours dans les DROM dont projet de couverture à 100% début 2026 en Guadeloupe)**

I. Base de données cartographique des zones humides

a. Une base de données cartographique nationale



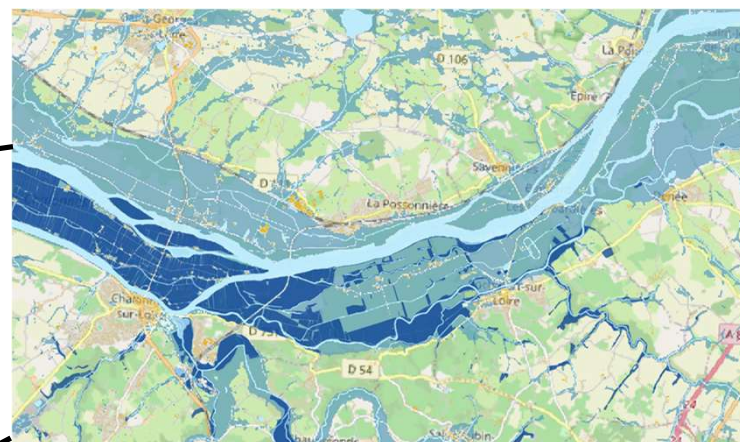
-  Zones humides probables
-  Zones humides effectives
-  Surface hydrographiques

Une connaissance locale et homogène pour différentes cas d'usages
(financiers, politiques, incitatifs, réglementaires...)

I. Base de données cartographique des zones humides

A. Comment sera utilisée la couche des zones humide effectives?

- De multiples cas d'usage pourront s'appuyer sur cette base de données, à l'échelle adéquate : REACH, documents d'urbanisme, SAGE, aires protégées, financement d'actions de préservation, PSE, crédits biodiversité, BCAE2 ...
- Certains des cas d'usage pourront, par ailleurs, s'appuyer sur une analyse des fonctionnalités des zones humides.



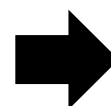
Exemple: BCAE2



I. Base de données cartographique des zones humides

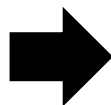
a. Quelles sont les prochains chantiers à mener pour compléter et stabiliser une base de données ainsi que travailler sur les cas d'usages ?

1 Organiser le financement d'un plan de réalisation d'inventaires



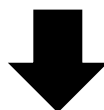
Compléter autant que possible la cartographie des zones humides effectives

2 Poursuivre les travaux de sécurisation sur la production des données de zones humides effectives



S'assurer que les données produites dans les inventaires soient exploitables et de qualité

3 Groupe de travail sur les cas d'usage qui vont utiliser la base de données



Informier et consulter les acteurs locaux sur les usages possibles offerts par la base de données



Base de données cartographique des zones humides

b. Avancement de l'intégration des données de zones humides effectives dans la base de données du FMA (juin 2025)



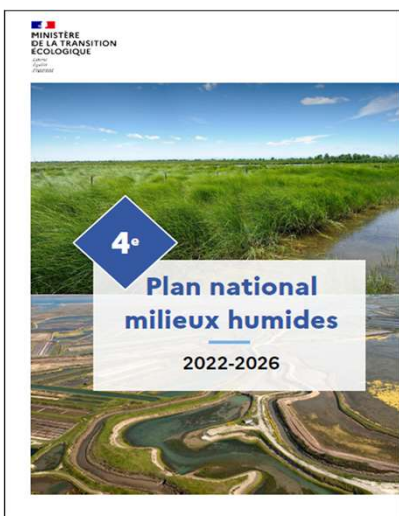
DREAL	Corse	CVL	PACA	AURA	Grand-Est	Bretagne	Occitanie	IF	Normandie	NA	BFC	HDF	PDL	Total
Situation	Fait	Fait	Fait	En cours	En cours	Fait	En cours	En cours	En cours	Fait (*)	Fait	Fait	En cours	
Couches envoyées	4	14	13	41	31	20	15	25	4	1	1	7	30	206
Couches traitées (qualifiées)	4	14	13	41	31	20	15	25	4	1	1	7	6	182
couches intégrées	2	9	13	40	23	20	1	4	0	1	1	7	3	124
Inventaires restant à intégrer	0	0	0	1	8	0	12	20	1				24 (mais à voir)	66
DREAL	Corse	CVL	PACA	AURA	Grand-Est	Bretagne	Occitanie	IF	Normandie	NA	BFC	HDF	PDL	Total
Situation	Fait	Fait	Fait	Fait	En cours	Fait	En cours	En cours	Fait	Fait	Fait	Fait	En cours	
Janvier à Mai 2025				1	8		11	12	1				Echanges avec DDT sans réponse	33
Reste à faire				0	8		1	8	0 (à confirmer)				24 (mais à voir)	17 + 24 PDL (stand by)

I. Base de données cartographique des zones humides

c. Comment sécuriser la production des données de zones humides effectives

Plan National Milieux Humides (PNMH) 4 2022 – 2026 :

Action 26 : Mettre à dispo les données des MH par l'intermédiaire d'une plateforme d'information géographique mutualisée: **Plateforme Unifiée de données sur les Milieux Humides (PLUMH)**



RPDZH



PLUMH



Les objectifs:

- I. Mettre à disposition des bureaux d'études et des organismes qui réalisent des inventaires de zones humides un module simplifié de saisie des données de zones humides effectives selon un format standardisé (SANDRE) ;
- II. Bancariser ces données dans une nouvelle base de données adaptée à la valorisation de ces connaissances.
- III. Mettre à disposition ces données sous forme de carte et en téléchargement.

RGAA
 RGPD
 RGESN



Contrôle

Zone d'étude

Pré-loc

Inventaires

UHC

Sondage pédo

Surface en Eau

Zones hydromorphes

Bancarisation



Saisie / dépôt

Valorisation

Boîte à outil

Tableau de bord

Cartothèque

PLUMH

Diffusion

Console API

webservice

téléchargement

Gestion des profils

Interface admin

Gestion des formulaires

Gestion des données

Consultation

Visualisation
cartographique

MaTourbière

MonMarais

MaZoneHumide

Données/métadonnées/Fiches

BdD

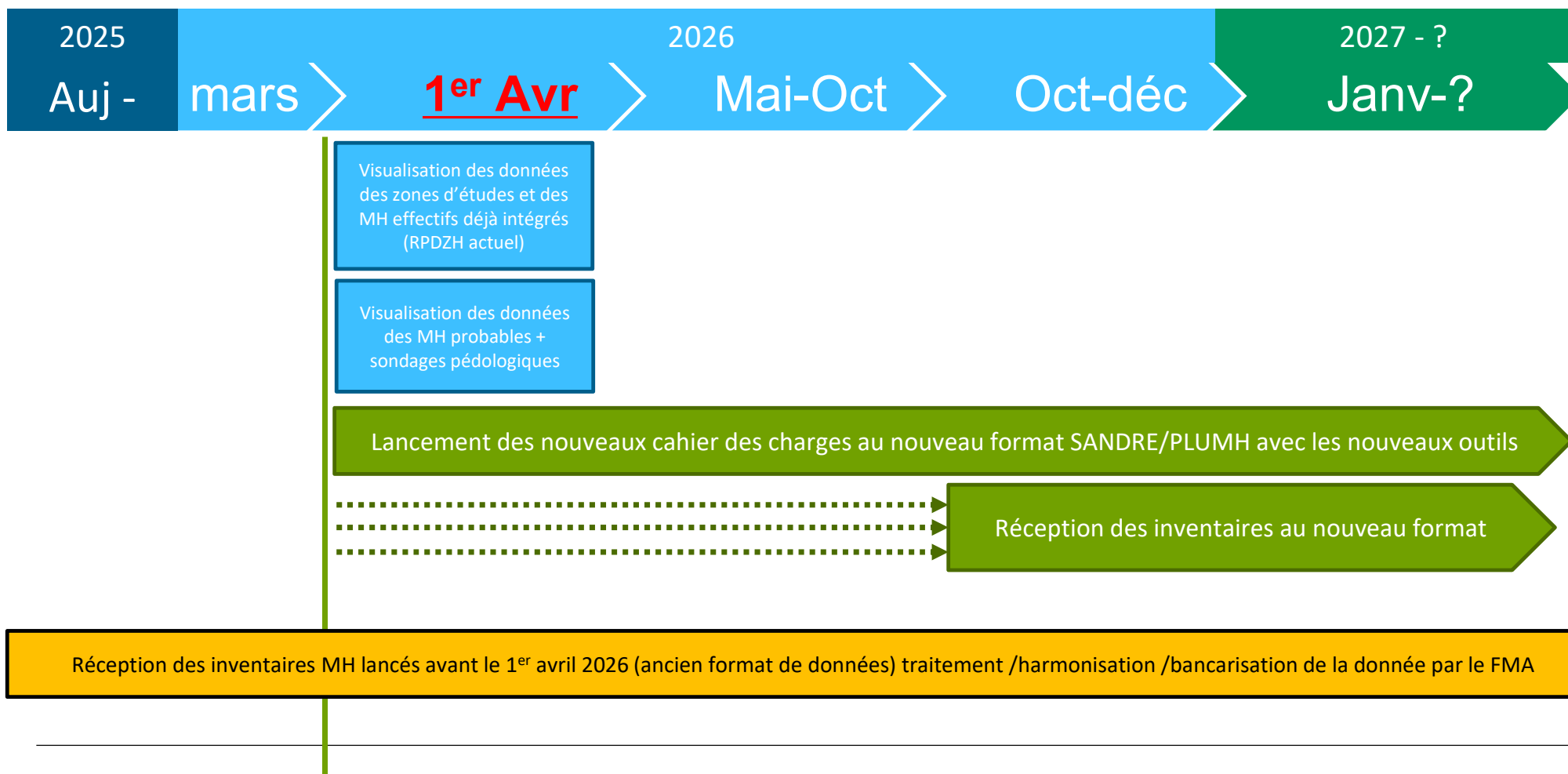
Suivi

V1

V2

LES FONCTIONNALITES

PLANNING PREVISIONNEL



2. Retour sur le GT national du CNE sur les zones humides

Mandat du GT et synthèse des présentations

Objectif

Le groupe de travail a pour objectif de porter une analyse et un avis sur les éléments de cadrage encore nécessaires à la poursuite et l'aboutissement de l'inventaire des zones humides et d'accompagner les acteurs nationaux ou du territoire dans l'utilisation de la base de données cartographique des zones humides, qui sera mise à disposition sur le géoportail de l'IGN.

Méthode

1. Présentation de la méthode de définition et de délimitation des zones humides
2. Présentation de l'évaluation des fonctions des zones humides
3. Identifier et expliquer les usages potentiels de la carte des zones humides ainsi qu'appuyer les instances locales à la bonne appropriation de cette carte.

2. Retour sur le GT national du CNE sur les zones humides

Mandat du GT et synthèse des présentations

Ordre du jour du 6 mars

- 1 – Mandat du GT
- 2 – Critères scientifiques d'identification et de délimitation des zones humides
- 3 – Comment sont réalisés les inventaires de zones humides et quel est le circuit de validation des données d'inventaires?
- 4 – Comment sont évaluées les fonctions des zones humides?

Ordre du jour du 9 juillet

1. Suite et fin de l'étude des cas remontés par les membres du groupe
2. Bilan des discussions des premières réunions du GT et proposition d'une feuille de route

Ordre du jour 27 mai

1. Retour d'expérience de la démarche d'inventaires des zones humides de l'EPAGE des Eaux Vives des 3 Niefs
2. Précisions sur les critères d'identification et de délimitation des zones humides via les questionnements qui ont été remontés
- 3 – Comment les informations cartographiques relatives aux zones humides peuvent être utilisées ?

**Alimenté par les
retours des
représentants
des usagers**

2. Retour sur le GT national du CNE sur les zones humides

Bilan des discussions des premières réunions du GT et proposition d'une feuille de route

Retours d'expériences qui ont été remontés

6 études de cas remontées avant le 09/05 qui ont été étudiées lors de la séance du 27 juin 2025

7 études de cas remontées le 26/05 et qui ont été étudiées lors de cette séance

Sujets abordés:

- ***Protocole pédologique d'identification et de délimitation d'une zone humide***
- ***Hydromorphie et engorgement***
- ***Sols particuliers***
- ***Protocole floristique d'identification et de délimitation d'une zone humide***
- ***Drainage agricole et inventaire de zones humides***
- ***Accompagnement et développement des compétences des acteurs territoriaux (service de l'Etat et leurs établissements publics, collectivités et leurs groupements, bureaux d'études, syndicat agricole ...)***
- ***Mise en qualité des conclusions des inventaires terrain de zones humides au regard des compétences des producteurs (bureaux d'études, Groupement de collectivités, ...)***
- **Organisation et mise en qualité des données collectées et bancarisées (SAV dans les territoires et au national)**
- **Disparité en termes de périmètre prospecté, de critères retenus et d'animation territoriale lors de l'élaboration des inventaires dans les territoires.**
- **Echelle et portée juridique des inventaires de zones humides**
- **Charge de la preuve (contre-expertises)**

Bilan des échanges

2. Retour sur le GT national du CNE sur les zones humides

Bilan des discussions des premières réunions du GT et proposition d'une feuille de route

Objectifs

- Lever les incompréhensions sur la méthode de réalisation des inventaires de zones humides
- Mieux comprendre la valeur des ZH et clarifier les usages des inventaires de zones humides pour mieux les protéger ou les restaurer.

Méthodes & identification des ZH

- Dialogue nécessaire entre science, réglementation ainsi que la pratique terrain
- Interrogation sur l'engorgement et les sols hydromorphes = zones humides?
- Compétences des bureaux d'études et des groupements de collectivités pour identifier scientifiquement les zones humides
- Méthode jugée claire et éclairage sur l'articulation des inventaires avec des usages réglementaires

Réalisation & validation des inventaires

- Rôle des Commissions locales des eaux des SAGE rappelé.
- Manque d'information, de consultation, de concertation dans certains projets d'inventaire constatée

sages

- Les cartographies sont des documents graphiques à visée informative qui ne sont pas opposables par défaut.
- Usages : urbanisme, REACH, SAGE, GEMAPI, PSE, aires protégées, crédits biodiversité...
- En 2025 : les zones humides couvrent 4,2 % du territoire, selon les régions (0,5–9,4 %)

2. Retour sur le GT national du CNE sur les zones humides

Bilan des discussions des premières réunions du GT et proposition d'une feuille de route



Feuille de route à consolider durant l'été

1. Comment accompagner et monter en qualité des inventaires existants et à venir de zones humides ?

Actions	Cibles
Apporter des précisions sur la méthode de réalisation des inventaires ZH via la foire aux questions (FAQ) sur la base, en particuliers, des questions soulevées en GT	Service et opérateurs déconcentrés de l'Etat et bureaux d'études...
Refonte du guide pédologique des zones humides et élargissement de ce dernier à la flore	Service et opérateurs déconcentrés de l'Etat et bureaux d'études...
Poursuite des actions de formations et de développement des compétences sur l'identification, la délimitation des zones humides et sur l'organisation des données	Commanditaire des inventaires de zones humides et bureaux d'études
Définition d'un cadre national d'organisation et d'accompagnement des acteurs territoriaux sur les inventaires de zones humides & refonte du RPDZH (PLUMH)	Bureaux d'études, services et opérateurs déconcentrés de l'Etat

2. Retour sur le GT national du CNE sur les zones humides

Bilan des discussions des premières réunions du GT et proposition d'une feuille de route



Feuille de route à consolider durant l'été

1. Comment accompagner et monter en qualité des inventaires existants et à venir de zones humides ?

Actions

Cibles

Cahier des charges commun et obligatoire pour la réalisation et le financement des inventaires de zones humides

Service et opérateurs déconcentrés de l'Etat et bureaux d'études...

Application smartphone d'aide à l'identification des sols caractéristiques des zones humides

Bureaux d'études

Mettre à disposition la carte des zones humides sur géoportail de l'IGN

Construction d'une base de données systèmes de drainage

2. Retour sur le GT national du CNE sur les zones humides

Bilan des discussions des premières réunions du GT et proposition d'une feuille de route



Feuille de route à consolider durant l'été

2. Comment communiquer auprès des administrations, des usagers et de leurs représentants sur la méthode de réalisation des inventaires de zones humides ?
--

Actions

Diaporama pédagogique reprenant les études de cas reçues

Plaquette de vulgarisation de la méthodologie à destination des élus et acteurs locaux

Réunions de dialogue territorial sur les inventaires de zones humides menées par les services de l'Etat

Cibles

Représentants des usagers et participants au GT CNE cas d'usage zone humide / Acteurs territoriaux



Compte-rendu du séminaire du GT national des Prairies OFB/CBN

Marc Mangeat (CBN Franche-Comté)

chambres-agriculture.fr



23/10/2025 Marc Mangeat



Compte rendu du séminaire du GT national Prairies OFB/CBN

29 et 30 septembre 2025 à Montpellier

Photographies © Marc Mangeat sauf mention contraire



Plan d'action pour le maintien et la restauration des prairies naturelles par l'élevage herbager en France hexagonale

Création du GT CBN/OFB en 2020

Séminaire 2020 (INRAE) et 2021 (Blois)
Versions du plan partagées au réseau national et en régions à partir de 2022.

Groupe de travail élargi en 2023 (1^{er} séminaire Montpellier)

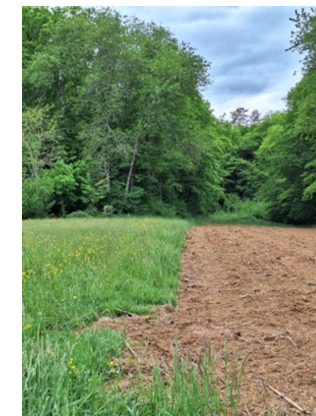
Version stabilisée depuis oct. 2024.

Souhait d'associer MTE et MASA pour avoir un portage partagé (enjeu non identifié jusqu'à récemment par le MASA).

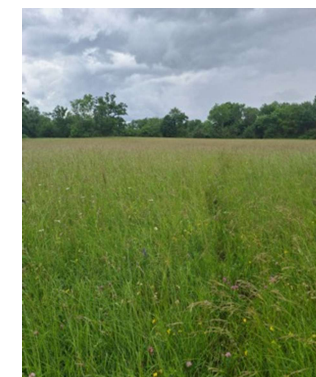
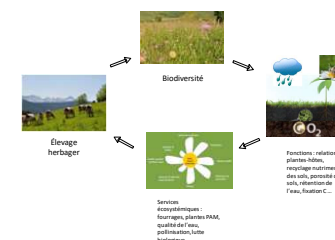
En attente des rapports CGAER (mission juillet 2024, mise en ligne le 24/09/25) et rapport CGAER-IGEDD (SNB) prévu pour la fin d'année afin d'amender le plan.

Les 6 axes :

1. **Promouvoir la planification territoriale et les outils pour la préservation du foncier et du patrimoine naturel des prairies**
2. **Valoriser la multifonctionnalité des prairies naturelles et sa rémunération**
3. **Mettre en place un observatoire des prairies naturelles**
4. **Accompagner les éleveurs et renforcer la formation**
5. **Déployer des actions de mobilisation et de communication**
6. **Mettre en place la gouvernance du plan**



Prairies naturelles : leur multifonctionnalité au bénéfice du vivant et de la société



Objectifs et ordre du jour du séminaire 2025

Objectifs

Faire un point sur le contexte et l'état des lieux des actions relatives aux prairies

Envisager les actions à entreprendre (plan mais aussi en régions)

Favoriser les échanges au sein du réseau

29 personnes présentes (13 excusées)

11 structures représentées :

CBN (8), CEN, CESBIO Toulouse, Chambre Agriculture France, IDELE (RMT Horizons Prairies), INRAE UREP Clermont + LESSEM, MASA, OFB, OPIE, Parc National des Cévennes, WWF



© J. F. Maradon - Euphydryas aurinia



Ordre du jour

Points d'actualité :

Rapport CGAER, RRN, stratégie de communication Life Biodiv'France, formation prairie, liens avec PNA faune

Ateliers sur 3 thématiques :

- Quelles suites donner au rapport CGAER?
- Stratégie de communication à adopter
- Séminaire 2026 (année du pastoralisme) : des propositions

Présentation de projets de recherche sur les prairies en cours ou à venir

Points des initiatives sur la connaissance ou d'autres projets en lien avec les prairies

Règlement européen de la restauration de la nature

Plan national de la restauration à déposer au 01/09/26.

Restauration des surfaces dégradées

- 30% d'ici 2030
- 60% d'ici 2040
- 90% d'ici 2050

Prairie, habitat incontournable du plan : ¼ à 1/3 des prairie sont des HIC.

Nécessité de connaître l'état de conservation (EC) des prairies car l'absence de connaissances sera assimilée à un EC dégradé.

Inverser le déclin des pollinisateurs d'ici à 2030.

En milieu agricole, parvenir à une augmentation d'une série d'indicateurs d'ici à 2030 (infrastructures agroécologiques, stock de carbone organique dans les sols, oiseaux communs des milieux agricoles, pollinisateurs).



Rapport CGAER « Prise en compte des prairies permanentes dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) »

Conclusions en demi-teinte

- BCAE 1 « maintien des prairies permanentes » : *inefficace, contreproductive et complexe*. R3 : à la place mise en place d'un dispositif incitatif en faveur des prairies ou à défaut, retenir un ratio national pour cette BCAE 1.
- BCAE 9 « protection des prairies sensibles dans les zones Natura 2000 » : *perçue comme une contrainte et soulève des questions sur sa plus-value par rapport à la législation environnementale*. R4 : recommandation de la supprimer.

MAIS

- R6 = mettre en place un « plan prairies » ambitieux, comportant, outre un dispositif d'aide en faveur des prairies au sein de la PAC, des actions de formation, de vulgarisation, etc.



LIFE BIODIV'France 2024-2032

Volet Agroécologie et prairies au sein du Work Package 5 accompagnement des filières

3 échelles de travail : national (OFB), aires protégées (FPNR) et régional (SIDAM)

Déployer une stratégie de communication pour :

- Accompagner la publication du plan.
- Créer une dynamique autour du sujet des prairies et de l'élevage.
- Prise de conscience des publics cibles de l'importance des prairies naturelles pour la biodiversité et les ressources en eau.

Sélection d'une agence de communication « Agence Verte » pour accompagnement de mai à décembre 2025

Création d'un GT (FPNR + CAF + AFPP + OFB et CBN) pour 6 sessions de travail

Session 1_ Lancement_Objectifs (21 mai 2025)

- État des lieux et présentation du contexte et cadrage méthodologique
- Validation collective des objectifs de la stratégie de communication

Session 2_ Identification des publics cibles (18 juin 2025)

- Segmentation des publics prioritaires
- Définition des freins, attentes et besoins spécifiques de chaque public

Session 3_ Définition des messages clés (17 septembre)

- Conception des messages pertinents et mobilisateurs
- Validation collective des messages principaux

Session 4_ Clarification des messages par public cible (10 octobre)

- Peaufinage des messages par public cible
- Identification des canaux de communication privilégiés pour chacun des publics
- Identification des outils adaptés pour chaque public cible

Session 5_ Définition du plan d'action (5 novembre)

- Programmation temporelle détaillée des actions
- Définition des responsabilités et des ressources nécessaires
- Validation des choix prioritaires

Session 6_ Synthèse des travaux et validation définitive (décembre)

- Présentation par l'Agence Verte de la note consolidée
- Adoption collective de la note stratégique consolidée

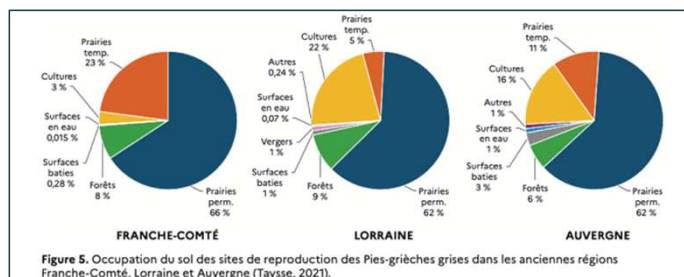
Convergence des PNA pollinisateurs, Pie-Grièches, Rôle des Genêts et papillons et du plan prairie - Un enjeu partagé? Des actions collectives à mener?

Les prairies : habitat d'importance pour les espèces des PNA



Rôle des Genêts

Etude suédoise indique que le nombre de mâles chanteurs est plus élevé dans des prairies de fauches (à hauteur de végétation haute) que dans les prairies pâturées mais les PF annuellement étaient moins occupées que les prairies peu ou pas gérées. Fauche bisannuelle ou trisannuelle pourrait être un bon compromis! Pas forcément compatible avec le maintien d'espèces végétales



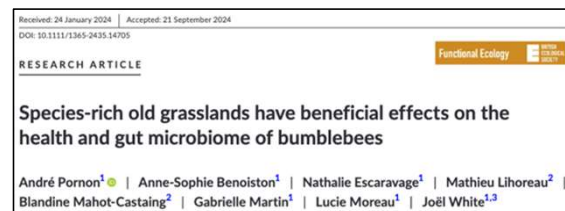
Pie-Grièches

4 espèces encore nicheuses en France dont 3 étroitement liées à la présence dominante de prairies sur leur domaine vital.

Papillons

Sur les 38 espèces de priorité nationale du PNA, 18 sont fortement liées aux paysage prairiaux.

Richesse spécifique corrélée significativement avec âge et date de première fauche (Prud'Homme et al., 2023; évaluation MAEC Couver06).



Pollinisateurs

« The survival of bumblebees increased with grassland age, thus they lived longer and produced more workers in the old SNGs. The abundance of actinomorphic flowers (with radial symmetry) increased with the age of the SNGs and was positively correlated with the body size, body mass and lipid reserves of the bumblebees. » Univ. Toulouse

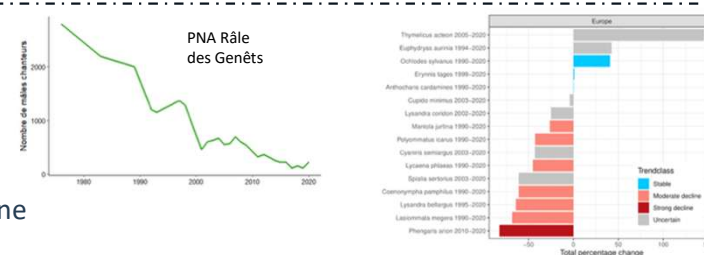
Convergence des PNA et du plan prairie

Des constats similaires et alarmants

- Modification des paysages
- Evolution des pratiques agricoles
- Changement climatique

Baisse de la disponibilité en ressources alimentaires et en habitats (domaine vital) favorables à la faune patrimoniale (pollinisation et autre services)

⇒ Enjeu de maintenir la surface de prairies à flore diversifiée (et donc l'élevage)



Extrait du rapport European Grassland Butterfly Indicator 1990-2020 Technical report
Butterfly Conservation Europe & SPRING/eBMS & Vinderstiching report VS2022-039

Des actions qui se recoupent

- Approfondir la connaissance des relations flore/faune/habitats pour envisager des pratiques de gestion adaptées à la conservation
- Une nécessité de mettre en œuvre des suivis
- Un besoin d'outils cartographiques

Des plans d'actions inclusifs

Public cible :

- Agriculteurs
- Organisation professionnelle
- Politiques
- Agents territoriaux
- Gestionnaires d'espaces
- Enseignement professionnel
- Grand public
- Grandes enseignes

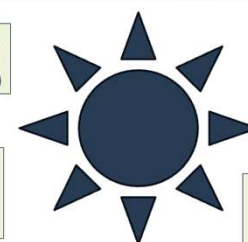


Des outils communs

PAC : évolution et respect de la conditionnalité (BCAE) ; adapter, optimiser et renforcer les MAEC avec des plans de gestion spécifique aux espèces; faire évoluer le CC HVE, valeurs de l'ICHN, définition de la PP Favoriser le financement des pratiques favorables à la biodiv.

Accroître la prise en compte des prairies dans les aires protégées (ZNIEFF, N2000, APHN, ENS, etc.)

Développer la maîtrise foncière et d'usage (CEN, CDOA, SAFER lors des successions, CC environnementaux, BRE, prêt à l'usage, etc)



Assurer une veille réglementaire, faire reconnaître et protéger les prairies dans les outils de planification (PLU, SCOT) par zones N, EBC

Appuyer et préciser la mise en œuvre de la séquence ERC pour les prairies dans les projets d'aménagements (cahier des charges spécifiques, carto des enjeux)

Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les signes de qualité et d'origine

ICHN : Indemnité compensatoire de handicap naturel
BCAE : bonnes conditions agricoles et environnementales
CC : cahier des charges
HVE : haute valeur environnementale

EBC : espace boisé classé
BRE : bail rural environnemental
ENS : espace naturel sensible (département)
CDOA : commission départementale d'orientation de l'agriculture

SAFER : société d'aménagement foncier et d'aménagement rural
ERC : éviter, réduire, compenser
SCOT : schéma de cohérence territoriale
APHN : arrêté préfectoral de protection des habitats naturels

Résumé des ateliers

Difficile à résumer car nombreux échanges sur de nombreux sujets

Restitution atelier 1 : quelles suites à donner au projet de plan d'action prairie en lien avec les recommandations du rapport CGAAER ?

- D'avantage prendre en compte les aspects techniques et économiques
- Atouts agroécologiques et patrimoine culturel des prairies à mettre plus en avant (autres fonctions que biodiversité et carbone)
- Conjonctures économiques des systèmes herbagers peu favorables mais politiques pourvoyeuses d'actions (stratégie carbone, nouvelle PAC, RRN)

Restitution atelier 2 : quelles stratégies de communication déployer pour mettre en avant les prairies à flore diversifiée à l'échelle nationale ?

- Préparer un plaidoyer de 4 pages à diffuser lors des événements
- Relais d'info des « influenceurs agricoles », animateurs GIEE
- Intégrer les réseaux des entreprises qui développent des produits HVE (via asso Noé par exemple)

Restitution atelier 3 : quelles sont les attentes des participants pour un séminaire national en 2026

- Quel objectif? porter à connaissance ou élargir les liens du groupe
- Selon public visé, lieu différent: ministère, DRAAF, DREAL (Paris), éleveurs (sommet de l'élevage?), conseillers (journées AFPF), grand public (journée mondiale des prairies?)
- 2026, année déjà marquée par de nombreux séminaires liés à l'élevage



Les programmes de recherche présentés

Projet MOH-nitor (INRAE UREP)

Lié à l'observatoire des prairies du Massif central monté avec 4 CBN MC, IPAMAC et AOP du MC. Modéliser les dynamiques couplées biodiversité-fonctionnement en réponse aux changements globaux. Réseau de 400 parcelles avec focus sur une centaine à mesures plus précises.

Thèse INRAE sur les données PréSur :

Quantifier les changements de diversité taxonomiques et fonctionnelle en explorant la base de données PréSur rassemblant + 20 000 relevés phytosociologiques des CBN. 3 chapitres. Thème 1 : dynamique temporelle de conversion des prairies le + travaillé.

Télédétection et cartographie des prairies

Thèse de Sarah Wroblewski (CESBIO) : s'inscrit dans la modélisation de la date de 1^{ère} fauche réalisé en 2022; objectif de dater les pratiques (date de première fauche, de mise à l'herbe, etc.) et de caractériser l'intensité des pratiques via des données optiques, radars et de terrain.

Projet PraiDiRe 2025-2028 (LESSEM, INRAE Grenoble) :

Rôle de la diversité floristique sur la résilience de la production fourragère (souplesse et stabilité interannuelle) des prairies de fauche de montagne des Alpes. 70 parcelles.

Rôle fonctionnel des prairies diversifiées pour les pollinisateurs à l'échelle d'un territoire agricole.

Thèse INRAE Nancy de Guillaume Gama. 20 parcelles en Lorraine avec bio-évaluation floristique + études pollinisateurs et paysage ; effet de la part des prairies diversifiées dans le paysage pour les pollinisateurs et modèle prédictif des prairies via modélisation.

D'autres programmes ont été évoqués dont ceux de l'AP Programme FRB-MTE-OFB *Pressions anthropiques et impacts sur la biodiversité terrestre* (CARPAT, MOTIVER, COMEPI notamment).

Autres programmes et projets

Structure	Nom du projet/programme	Objectifs/méthodes/actions
INRAE + IDELE (animation)	RMT Avenir Prairies	4 axes principaux (dynamiques régionales, multi-usages des prairies, recommandations/développement du système herbager et transfert de connaissances)
OPIE + DREALs (animation)	PNA Papillons de jour	13 déclinaisons régionales avec actions de connaissance, de conservation et de sensibilisation
WWF	Campagne de sensibilisation	Campagne de sensibilisation du grand public sur les prairies à la suite d'un rapport en 2025. Souhait de participer aux négociations de la PAC (PSE pour les prairies). Actions vers agroindustriels comme Bel ou Carrefour (Cahier des Charges).
CB Alsace Lorraine	-	Typologie phytosociologique des prairies de basse altitude en région Grand Est
CBN Méd., IDELE, Agro Montp, UMR CEFE, INRAE, Chambres agri, CERPAM, CEN Occitanie, EPLEFPA	Projet CASDAR 2025-2028 CAMIN	Co-construction d'une méthode de suivi des végétations et pratiques agropastorales (pelouses/landes), analyse combinée CC et pratiques sur végétation et construction d'outils. 5 territoires ateliers.
CBN Bretagne	« Prairies naturelles de Bretagne »	Catalogue phyto + guide espèces indicatrices EC + inventaire participatif. + 2 projets de type agroécologique + projet LIFE « Agriculture et Biodiversité »
OFB, CEFE	-	Comparaison ONEPF et STOC + comparaison carto prairie de fauche et STOC
OFB, Dynafor, CBNPMP	RESPIRE	Restauration des prairies et effets sur les sols
CBN Alpes	RestaurAlpes	Le projet vise à rendre les agriculteurs autonomes dans la restauration de leurs prairies de fauche diversifiées.
Chambre Agri France	-	Observatoire national de la pousse d'herbe + guide de restauration des prairies humides

Synthèse du séminaire

- Echanges intéressants car les points de vue se complètent
- Nombreux projets régionaux et nationaux sur les prairies
- Toujours des besoins de connaissance et de + en +, de suivis (CC)
- Prise en compte de la flore/végétation (ressources fourragères, diversité), de la faune (PNA, pollinisation), des paysages et des aspects économiques et agronomiques (maintien de l'élevage).
- Projets multi-acteurs se développent de + en + car les enjeux sont partagés.
- Le GT s'accorde pour dire que cette dynamique doit être maintenue et renforcée aux échelles nationale et régionale.





23/10/2025 Marc Mangeat



MERCI DE VOTRE ATTENTION

CONTACT

Marc Mangeat
marc.mangeat@cbnfc.org
06 85 88 87 41

Conservatoire
botanique national
de Franche-Comté –
Observatoire
régional des
Invertébrés

9 rue Jacquard - BP
61738 - 25043
Besançon Cedex
03 81 83 58 31
cbnfc@cbnfc.org

SUIVEZ-NOUS



POUR EN SAVOIR
PLUS

www.cbnfc-ori.org